


OFFERT A

# MM. Thors, de Molinari et de la Londe

PAR LES

## CITOYENS DE MONTREAL

A 7 heures du Soir

## Jeudi le 18 Novembre 1880

A

## L'HOTEL WINDSOR.

---

***EXTRAIT DU COMPTE-RENDU***

PUBLIÉ PAR LE JOURNAL

**"LE COURRIER DE MONTREAL."**

# BANQUET

AUX

# DÉLÉGUÉS FRANÇAIS.

---

## 18 NOVEMBRE 1880.

---

Le 18 Novembre 1880, une société d'élite offrait un splendide banquet à quatre visiteurs distingués au Canada. Cette démonstration, à l'hotel Windsor, était un hommage rendu aux capitalistes et aux agriculteurs français, qui avaient jeté un regard vers les rives du St. Laurent désertées par le drapeau de la France il y a plus d'un siècle.

Les citoyens de Montréal venaient saluer M. Thors, banquier français, M. de Molinari, journaliste parisien déjà avantageusement connu au Canada, M. le baron Hogendorp, secrétaire de M. Thors, délégués par l'institution du "Crédit Foncier" de France, et M. de la Londe, agriculteur distingué, représentant de sociétés d'agriculture françaises, tous venus pour nouer des relations d'affaires entre la France et le Canada.

La présence de délégués aussi distingués devait éveiller, dans le cœur des Canadiens-français, les sympathies qu'ils ont conservées pour la France, malgré une longue séparation, et réchauffer l'amitié qu'ils éprouvent pour les enfants de cette grande et généreuse nation.

C'est la France industrielle, commerciale, agricole, financière, et toujours progressive dans l'ordre matériel, que les citoyens de Montréal ont honorée en offrant leurs hommages à MM. Thors, de Molinari, de la Londe et Hogendorp.

La fête ne laissait rien à désirer. Aux côtés du président, l'hon. P. J. O. Chauveau, on remarquait, outre les hôtes de la soirée, des députés, des représentants de la magistrature, du barreau, du commerce et de l'agriculture.

Après avoir fait honneur à un excellent menu, les convives entendirent les réponses à diverses santés.

# MENU.

Huitres au Naturel

## POTAGES

Green Turtle — Printannier à la Royale

## POISSON

Saumon, Sauce Homard — Baked Red Snaps

## HORS-D'ŒUVRE

Rissoles à la Périgueux

## ENTRÉES.

Ris de Veau à la Toulouse — Petites bouchées aux Huitres

Filet de Bœuf aux Champignons.

## SORBETS

## PIÈCES SUR SOCLES

Jambon à la Gelée — Filets de Perdreaux en Bellevue

Hure de Sanglier Historiée — Chaud froid de Cailles

Galantines de Volaille en Pyramide

## SALADES

Mayonnaise de Homard — Salade de Poulet — Chicorée

## ROTS

Dindes nouveaux

Selle de Mouton à l'Anglaise — Roast Beef — Quartier de Chevreuil

## GIBIER

Canvass back Duck — Perdreaux

## LEGUMES

Choux de Bruxelles — Haricots verts

Choux-fleurs — Petit pois à la Française

## PATISSERIES

Windsor Pudding — Charlotte Russe — Gelée au Champagne

Gâteaux Assortis

## PIECES MONTÉES

Le Printemps — L'Été — L'Automne — L'Hiver

## GLACES

Au Café — A l'Eau — A la Vanille

## DESSERT

Fruits — Café

# VINS.

***Vins du Rhin et Sauterne*** — ***Margaux (Barton-Guestier)***

***Piper-Heidsick et Pommery***

# SANTÉS.

## LA REINE

## LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL

## LA FRANCE

Réponse par M. LEFAIVRE, Consul Géneral de France.

## LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

## LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Réponses par l'Hon. J. R. Thibaudeau, Sénateur, et M. Alderic Ouimet, M. P.

## LE PARLEMENT LOCAL

Réponses par les Honorables L. O. LORANGER et HONORÉ MERCIER.

## NOS HÔTES

Réponses par MM. THORS, DE MOLINARI et de LA LONDE.

## LA FINANCE, LE COMMERCE, L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE

Réponses par MM. A. A. TROTTIER, J. X. PERRAULT
et L. H. MASSUE, M. P.

## LA PRESSE

Réponses par MM. J. TASSÉ, de la *Minerve*, et H. BEAUGRAND, de la *Patrie*.

## LES DAMES

Réponses par MM. le baron de HOGENDORP, B. GLOBENSKY,
A. PREVOST, et GEO. DUHAMEL.

A la table d'honneur, les convives étaient placés dans l'ordre suivant :

A la droite :

MM. Lefaivre, Rivard, De Lalonde, O. Perreault, De Lacretelle, Sénateur Trudel, W. Marchand, Girouard, Ouimet, Massue, Tassé, Beaubien, Lecavalier.

A la gauche :

MM. Thors, Loranger, De Molinari, Laflamme, Sénateur Thibodeau, juge Rainville, Taillon, M P Ryan, Desjardins, De Hogendorp, Houde, Bergeron, Hon J L Beaudry, Mercier, Wurtele, Préfontaine, Hébert, Rolland, Dr Rottot.

Voici la liste des souscripteurs :

Allard Louis, échevin ; Archambault, J L., Armand Edmond, Archambault, L., Sherbrooke ; Auger J, régistrateur.

Belle C E, agent des Terres de la Couronne ; Brosseau lieut.-colonel, maire de Laprairie ; Barsalou Joseph, président de la Compagnie des Abattoirs de Montréal ; Brown Alfred, de la Banque de Montréal ; Brossard Moïse, Beausoleil C, Brunet Alfred, Brunet Alexis, Bisaillon J, Bessette D Z, Beullac R, Boivin Guillaume, Beaudry honorable J L, Barsalou Chas, Beaudry Hercule, Beaugrand H, Directeur de la *Patrie* ; Béïque F L, Beaufort E, vice-président de la compagnie des Abattoirs de Montréal ; Beaubien honorable Louis, MPP, Beauchemin C O, Beaudry Nap, Beaudry Armand, Bergeron, J G H, M P, Beaudoin Ant, Beauchamp L E, Bourgouin, O, Bourgouin H, Bourgouin Naz, Barnard E, du Conseil d'Agriculture ; Bourgeau G S.

Choquet A, Cabana A C, Caron Ed, Bourgeau G S, Chauveau hon P J O (LLD), Cherrier C S (CR), Champagne J B A, Coutlée J L, NP, Cyr F Ernest, Coursol C J, MP, Chapleau J C, Chanteloup E, Chapleau S, Carreau J P, Saint-Jean ; Charlebois A, Chagnon H C H, NP, Coaticook ; Chagnon M J E, Glackmayer Chas, Cadieux L A.

Dubuc A, Desjardins A, MP, Dumesnil G H, Dugas C A, juge, Dansereau Cl A, Duvernay L D, De Bonald, MD, Desmarteau N B, De Bellefeuille E L, DesRivières R, Dumouchel L N, NP, Dubord A, Dufresne J M, De Martigny C L, caissier de la Banque Jacques-Cartier ; De Martigny J L, Davis A, De Lacretelle, De Mealé R, de Martigny C L, De Lorimier Chas, De Lorimier T C, Duclos S T, Drolet Gustave A, chevalier de la Légion d'Honneur, Dubord A P S, Dubord Alexis, Dean H C, de Beaufort E.

Ethier Léandre J.

Filiatrault, Cyriac, Forget, L J, Faucher, Olivier.

Gendron, P S, Garand, U, Geoffrion, C A, Gagnon, Arthur, Giberton, A, Galipeau, J B, Globenski, Benj, Girouard, D, M.P, Gélinas Aimé, Guimond, H G, Goudron, T A, Gagnon, G, Grenier, Jacques, échevin ; Gilman, F E, Guilbaut, Edouard, Joliette.

Hamilton, A, Hébert, C, Hubert, R A R, Hêtu, L O, N P, Hughes, Geo A, major ; Huot, L, Hudon, Victor, Houde, Fred, MP, Hamelin, A S.

Jetté, hon L A, Jaraslawski, G.

Kirouack, A.

Ledoux, B, Lamère, J B, Lapointe, Thomas, Lavallée, Dr V P, M P P, Laflamme, hon R, Laviolette, J G, MD, Lamothe, G, maître de poste ; Lamontagne, H, Loranger, hon L O, MPP, Lecavalier, N M, MPP, Lachapelle, E P, MD, Loranger, J M, CR, Labelle, capt J B, Leblanc, J H, Lapierre, Alph, Letourneux, C F, Letourneux, J T, Laurent, M, Lavoie, O M, Lamontagne, Louis, LaRocque, Armand, Leblanc, J H, Lefebvre, M T, Lajoie, L Jos, VP, Lacoste, Alexandre, CR.

Meunier J, Martin P P, Mercier hon Honoré, Mercier Joseph, Massue L H, M P, Mathieu Euclide, Mineau G L H, Mallette L Z, Marchand hon F G, M P P.

Nelson John, fils.

Ouimet J Aldéric, M P, Ouimet Trefflé.

Perreault C O, vice-consul de France ; Potter T J, Papineau C F, N P, Parent Chs F, Perrault Louis, Pelletier J L, Perrault F M, Provencher J A N, de la *Minerve* ; Pagnuelo Siméon, Paradis Hercules, Plante Elie, Prevost Arthur, Prevost Armand, Prevost Hector, Perry Louis Victor, Parent E H, ingénieur en chef des canaux ; Préfontaine R, M P P, Perreault J, chevalier de la légion d'honneur ; Prieur A, *Courrier de Montréal*.

Rivard Sévère, maire ; Rottot J P, M D, Robert Auguste, Robert Olivier, échevin ; Rinfret F O, Rainville hon H F, Rouillard B Raza Alphonse, Roy R, Robidoux E, B C L, Rolland J B, commissaire du havre ; Renaud Nap, Ralston John.

St Onge Saraphin, Seath David, capitaine, Sancer J B, caissier de la Banque Nationale ; St Louis E, Senécal L H, Schowb A.

Thibaudeau hon I R, sénateur ; Trudel, hon F X A, sénateur ; Trottier A A caissier de la Banque du Peuple ! Trudel A H M D, Tassé Joseph, M P, directeur de la *Minerve* ; Tassé Frs Z M D, Trudel J, Taillon A A, Sorel ; Taillon L O MPP.

Vignau Gabriel, Valois J M, Vanasse F MP, Valois Judes, Villeneuve O, maire du village St Jean-Baptiste, Vincent A.

Wilson Thos, échevin.

L'hon. M. Chauveau a présidé le banquet avec le tact qu'on lui connait.

A neuf heures la liste des santés fut ouverte. Après avoir fait honneur aux santés d'usage, M. Prendergast, secrétaire du comité, lut quelques lettres ou télégrammes d'excuses de souscripteurs qui n'avaient pu être présents, entre autres de l'hon. M. Mousseau, président du conseil exécutif fédéral, de l'hon. M. Chapleau, premier ministre local, de M. Racicot, député de Missisquoi, et de M. L. H. Fréchette.

Lorsqu'on eut proposé la santé de la France,

M. LEFAIVRE,

Consul - Général, répondit en ces termes :

Messieurs,

C'est une sensation bien étrange et bien douce à la fois pour le représentant officiel d'une nation, de retrouver la patrie et la famille dans sa résidence diplomatique, et d'y recevoir à tout instant l'écho et l'image fidèle de ses sentiments. D'ordinaire, nos efforts tendent à ménager les préjugés et les susceptibilités nationales, si souvent en désaccord, ou même en conflit avec les nôtres. Ici, au contraire, vos cœurs et le mien sont à l'unisson. Comme moi, vous avez l'amour, le culte de la France ; vous avez souffert, vous vous êtes sentis atteints par ses cruelles infortunes ; comme nous, français, vous croyez renaître, vous participez avec un patriotique orgueil à son relèvement.

C'est que la voix du sang parle en vous, messieurs ; c'est que sortis du sein de la France, vous êtes ses rejetons sur le sol américain, et qu'en dépit de toutes les transformations politiques, vous vous sentez guidés par une impulsion mystérieuse, analogue à celle qui conduisait dans le désert le peuple d'Israël ; c'est qu'enfin, une destinée providentielle vous appelle à fonder à ramifier dans le nouveau monde une nation française, avec la langue, le caractère et toutes les qualités spécifiques de notre ancienne France. Mission grandiose et bien comprise par lord Dufferin, quand cet illustre homme d'Etat disait : que la race française était nécessaire à l'Amérique et que la civilisation du Nouveau-Monde serait incomplète sans cet élément. C'est qu'en effet, les utopistes seuls ont pu rêver d'unifier la société humaine par les mœurs, la langue, les lois, de refondre les nations dans un même moule, à l'imitation de Procuste.

La civilisation est comme la nature ; elle procède par la diversité. Dans le monde physique, l'harmonie naît de forces différentes, d'aspects variés à l'infini, souvent de contrastes. De même, dans le monde moral, le progrès est engendré par l'émulation, [par la concurrence, c'est-à-dire par l'exercice de la liberté. C'est ainsi que l'Europe moderne a progressé par la rivalité des nations qui la constituent, qu'elle a découvert les Indes, l'Amérique, enfanté des prodiges par la science et par l'industrie, et qu'à l'heure actuelle elle est encore,

malgré toutes ses imperfections et ses taches, le témoignage le plus éclatant de l'intelligence et de la force humaines. Les peuples, livrés à la contemplation béâte de leur génie et de leur grandeur nationale, ne tardent pas à s'étioler dans une funeste langueur. La race anglo-saxonne si vivace, si fortement douée n'échapperait pas à ce danger si la lumière ne lui venait que par ses prophètes célébrant en style dithyrambique et sur tous les tons sa vitalité, son énergie, sa supériorité sur les autres races, sur tout l'univers. Eh bien ! le Canada-Français rend à la race anglo-saxonne, un immense service, en se développant à côté d'elle, en la préservant d'une sécurité trompeuse, en lui faisant sentir l'aiguillon salutaire de la concurrence.

La concurrence des nations affecte différentes formes. Longtemps, elle s'est exercée exclusivement par la guerre ; aujourd'hui ce sont les victoires de l'industrie, du commerce, de l'intelligence, qui sont considérées comme les plus fécondes. Mais ici, comme sur les champs de bataille, le courage est souvent trahi par la force. Il faut l'organisation, d'immenses ressources toujours prêtes à se renouveler, il faut surtout des alliés, pour assurer le triomphe. Longtemps le Canada-Français a été dans la situation d'une place démantelée et cernée de toutes parts, résistant, sans munitions, à bout de vivres, contre tout espoir, pour défendre l'honneur national. Résistance héroïque et qui tiendra plus d'une page glorieuse dans l'histoire ! Enfin le moment est venu où la sentinelle peut, du haut des tours, apercevoir les bataillons accourus pour la délivrance ! Ces bataillons, messieurs, ce sont les capitaux, ce sont les entreprises industrielles, c'est le concours sympathique, ardent de nos financiers, de nos hommes de lettres, de toutes nos forces nationales pour le développement pacifique de la race française sur ce continent.

Quant à moi, messieurs, le grand honneur de ma vie publique sera d'avoir été sinon le guide, du moins le précurseur de cette armée libératrice, d'avoir symbolisé pendant quelques jours, dans ma personne, l'embrassement fraternel de l'ancienne et de la nouvelle France et leurs effusions réciproques après une séparation séculaire. C'est avec bonheur que je viens remplir cette tâche dans la noble cité de Montréal, cette métropole commerciale de la France américaine dont tous nos voyageurs français admirent avec un mélange d'orgueil et de stupéfaction, les splendeurs.

C'est ici que j'ai connu pour la première fois, il y a huit ans, l'hospitalité canadienne. J'étais nouvellement arrivé d'Europe et je n'avais encore sur le Canada que des notions superficielles ; ce sont des Montréalais qui m'ont servi d'initiateurs dans mes études sur votre pays ; c'est ici, comme dirait M. le président, que j'ai préludé à ma carrière canadienne. Il m'est bien doux aujourd'hui d'avoir acquis quelques titres personnels à votre amitié et de vous apporter, avec un mandat officiel, le salut affectueux de la France.

Mais parmi ces épanchements, il est un devoir que la justice et la gratitude nous imposent, et dont je veux prendre l'initiative ; c'est un hommage à l'Angleterre dont le pavillon abrite, avec une fierté magnanime, cette réunion de famille. Une politique large et clarvoyante l'a mise audessus des préjugés ordinaires, et lui permet de voir avec désintéressement, que dis-je, avec sympathie, notre réapparition, de nous accueillir en ces lieux, non plus comme des adversaires, mais comme des amis venus pour l'assister loyalement dans une œuvre bienfaisante, et contribuer à la prospérité de sa plus belle colonie. Heureuse l'Angleterre d'avoir une politique aussi large ! Heureuse surtout l'Amérique où les rivalités meurtrières de l'Europe deviennent un anachronisme et se transforment en luttes fécondes par le travail pour le progrès de l'humanité !

**M. THIBAUDEAU, SÉNATEUR,**

**répondit comme suit à la santé du " Parlement Fédéral " :**

M. le Président et Messieurs,

Lorsque le 7 octobre dernier, cette belle salle du Windsor s'illuminait spontanément pour la grande ovation que la province de Québec offrait à son poëte national, nous avons vu les fils de la fière Albion tendre la main aux descendants de français de cette province pour acclamer les nobles déclarations de l'Académie française *"qu'un canadien-français, en France, ne prenait la place, ni les lauriers de personne,"* et proclamer aussi la gloire de cette grande nation. Donc, M. le Président, il ne peut paraître étrange à personne dans cette assemblée d'entendre le Sénat du Canada, par ma bouche, souhaiter aux personnes distinguées, que nous fêtons ce soir, la bienvenue dans cette province de Québec,, si pleine de loyauté pour l'Angleterre, mais aussi frémissant toujours sous les plus grandes émotions chaque fois qu'elle entrevoit un rapprochement avec l'ancienne mère-patrie.

Après un siècle de séparation, la France littéraire et la France commerciale, déchirant le voile de l'oubli, se rappelle ses enfants (quelques familles alors, près de deux millions aujourd'hui) ; et pendant que l'une couronne le poëte canadien, *toujours français*, l'autre, la France commerciale, si bien représentée par nos hôtes de ce soir, nous offre le fruit de son travail, de sa prévoyance, de ses épargnes et de sa sagesse pour nous aider à développer la richesse de notre vaste territoire. Eh bien, messieurs ! il incombe à chacun de nous, maintenant, de sauvegarder la position et les intérêts de cette France généreuse par un renseignement juste, une direction honorable, et une législation libérale.

La province de Québec, messieurs nos hôtes, offre aux capitaux français, un vaste champ, surement rémunérateur sous l'habile direction que vous saurez lui donner. Ici, Messieurs, nous avons de l'espace ; nous avons un sol généreux qui ne demande que le capital et l'expérience pour nous rendre les trésors que la Providence y a déposés pour nous ; nous avons d'innombrables pouvoirs d'eau capables de mouvoir des usines et manufactures suffisantes à une population de cent millions ; nous avons des régions, chacune grande comme la France, dont le sol est riche en phosphate, en minerai de fer, en or et autres richesses ; nous avons d'immenses forêts, dont chaque kilomètre est un trésor ; nous avons des lacs et des rivières sans nombre, facilitant le transport de nos récoltes, et des produits de l'exploitation de nos forêts et de nos industries ; nous avons le grand et majestueux St. Laurent qui se dispute presque l'immensité avec l'océan, et dont le golfe fournit, chaque année, une inépuisable moisson à une intrépide population de pêcheurs.

Plus que cela, messieurs, nous avons une autre province française (Manitoba), à offrir à vos concitoyens, et à leur énergie : au-delà des villes, des lacs et des forêts, s'étendent de vastes plaines, comprenant des millions de kilomètres, dont le sol est uni, fertile et riche pour la culture, régions découvertes par vos ancêtres et les nôtres, régions que nous serions heureux de partager avec les enfants de la France, et surtout avec les malheureuses populations de l'Alsace-Lorraine. Car, messieurs, ne l'oubliez pas : Si en France on reconnaît et compte comme français les descendants des Montcalm, des Maisonneuve, des Frontenac ; ci, au Canada, nous nous disons frères des, enfants de la belle France, et quand nos frères de là-bas viennent au milieu de nous, nous pouvons leur offrir *leurs institutions, leur langue et leurs lois*, héritage sacré, légué par nos pères, et que nous avons su conserver intact ; nous pouvons leur serrer la main, et leur dire : " partagez notre sol,

partagez nos grandes forêts, car il y a un siècle, sans que vous le sachiez, sans que vous vous en doutiez, que nous partageons votre gloire."

Avec ces quelques remarques, M. le Président, je vous demanderai la permission de reprendre mon siége, laissant aux orateurs éloquents qui me suivront le soin de dire à ces messieurs les grandes ressources de notre beau pays et aussi le plaisir, le grand plaisir que nous avons ce soir de fêter des hôtes aussi distingués.

M. Aldéric Ouimet, M.P., succéda à l'hon. M. Thibaubeau, et répondit à la même santé comme membre de la Chambre des Communes :

M. le Président et Messieurs,

Je soupçonne le vaillant sénateur qui vient de vous adresser la parole d'avoir voulu me jouer un tour en me désignant d'avance pour exposer l'étendue des ressources du pays que je représente avec lui au parlement fédéral. C'est bien là, en réalité, la tâche que je dois remplir. Après avoir souhaité, au nom de la Chambre des Communes, la plus cordiale bienvenue à nos hôtes, je devrais les renseigner sur les ressources qu'offre le Canada pour les placements qu'ils veulent faire. Je comprends que leur visite est une visite d'affaires. Ils sont venus non pour constater combien nous aimons la France—le poëte Fréchette le leur a dit à Paris—mais pour nouer avec nous des relations toutes commerciales. Je n'ai pas besoin de dire ici combien nous affectionnons notre vieille mère-patrie. L'enthousiasme avec lequel la santé de la France a été bue montre assez quels sont nos sentiments. Aussi, je laisse de suite ce sujet à d'autres plus habiles que moi en matière de sentiment, et je commence ma tâche. Je ne puis cependant m'empêcher d'exprimer le regret que j'éprouve de ne pas voir ici l'hon. Monsieur qui avait été chargé de l'importante question qui va faire le sujet de mon discours. Cet honorable Monsieur vous aurait, sans doute, exposé de main de maître toutes les ressources de notre pays, tandis que moi, je ne pourrai que vous donner que quelques notes préparées à la hâte, et au dernier moment. Je vous les offre toutefois telles qu'elles sont, me confiant à votre indulgence pour excuser la forme, et espérant qu'elles pourront être utiles.

Il y a cent vingt ans, la France abandonnait le Canada à ses seules ressources, en le laissant dans les dettes et dans l'ignorance—car tout ce qu'il y avait d'instruit et d'éclairé à part notre clergé, laissa le pays dès l'installation des vainqueurs. On sait ce qui suivit. En dépit des obstacles, la race française en Canada a su tracer son chemin. Aujourd'hui, nous pouvons dire que notre pays est un des plus prospères et des plus heureux du monde.

Les progrès que nous avons accomplis ont lieu de surprendre la France. Ces progrès ont eu lieu en toutes choses, mais surtout en politique. Nous avons atteint le suprême dégré de la liberté politique. Chez nous, les partis ont leur franc jeu. Mais en même temps, la législation est stable, à l'abri des variations ; de sorte que, pour ce qui concerne nos hôtes et l'institution qu'ils sont venus fonder ici, ils peuvent être sûrs que la loi établie à leur sujet sera respectée des gouvernements à venir, quelle que soit la couleur politique de ces gouvernements.

Nous jouissons ici de tous les bienfaits de la constitution britannique, sans en avoir les inconvénients, les vieux préjugés de caste n'ayant jamais pris racine ici. Le plus grand respect règne pour l'autorité et de même l'autorité a le plus grand respect pour la liberté individuelle garantie par la loi qui est suprême et la même pour tous. La race française en Canada s'est admirablement adaptée au système constitutionnel britannique. Un gouverneur anglais, Lord Dufferin, nous rendait le témoignage, que per-

sonne au Canada n'avait plus que nos nationaux saisi le génie de la constitution anglaise, et ne savait mieux la mettre en pratique. Inutile de mentionner que c'est grâce à nos efforts que le gouvernement responsable a été établi ici, et que nous en avons acheté les bienfaits au prix de notre sang. C'est en 1840 seulement que la métropole nous accorda la véritable liberté constitutionnelle, et cela après la rébellion du Bas-Canada français, et après que grand nombre de nos compatriotes eurent péri sur le champ de bataille et sur l'échafaud.

Nous jouissons aujourd'hui politiquement et commercialement de la plus grande somme de liberté possible et compatible avec notre état de colonie. Longtemps le Canada n'était considéré par l'Angleterre comme toutes ses autres colonies, que comme un comptoir pour y écouler, avec des profits énormes, les produits de son industie. D'un autre côté ses marchands accaparaient toutes nos productions céréales, bois et fourrures, pour les revendre à leur bénéfice ailleurs. L'Angleterre nous imposait comme aux autres colonies un système de restrictions désastreux pour nous et tout à son avantage. Ces restrictions peuvent se résumer comme suit :

1o. Restriction de l'exportation des produits de la colonie, ailleurs que dans la mère patrie.

2. Restriction de l'importation des marchandises de pays étrangers.

3o. Restriction de l'importation des produits coloniaux dans la mère patrie, lorsque les produits avaient d'abord été exportés dans des pays étrangers.

4o. Restriction dans le transport des marchandises importées ou exportées des colonies, autrement que par les navires de la mère-patrie.

5o. Restrictions imposées aux colons dans la fabrication de leurs produits bruts en objets manufacturés.

Ces restrictions ont depuis disparu peu à peu et le rappel des lois concernant la navigation nous a permis de développer notre commerce avec l'étranger. Le traité de réciprocité conclu en 1854 entre les États-Unis et les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, la nomination de Sir John A. Macdonald comme l'un des commissaires chargés de représenter les intérêts canadiens lors de la conclusion du traité de Washington, et la nomination de Sir A. T. Galt, pour représenter le Canada devant la Commission des Pêcheries, sont autant de preuves que l'Angleterre nous a reconnu tacitement le droit de régler notre politique commerciale pour le plus grand avantage du pays.

En 1860, lorsqu'il fut question d'établir le libre-échange entre les provinces, le comité du Conseil Privé, nommé par la Chambre des Lords pour s'occuper des questions commerciales, recommanda que le projet fût sujet à la sanction de Sa Majesté. Le gouvernement canadien ayant soulevé des objections, le gouvernement impérial, par une dépêche du duc de Newcastle en date du 5 février 1861, répondit "qu'il n'avait aucunement l'intention de mettre des obstacles aux efforts que les gouvernements respectifs des provinces pourraient faire pour établir la liberté du commerce entre les provinces anglaises de l'Amérique du Nord." La politique énoncée dans cette dépêche reçut son application en 1867, lors de l'établissement de la Confédération, qui créa entre les diverses provinces une union commerciale autant que politique.

Du reste, lors de l'adoption du tarif protecteur, dont il ne m'appartient pas de discuter ici le mérite, il y eut en Angleterre une opposition très prononcée contre cette nouvelle politique. Cependant, aucun ministre de la couronne, homme d'état ou journaliste, ne s'est jamais avisé de nous contester le droit de régler cette question comme nous l'entendons. Il est maintenant question d'obtenir le droit de régler nos relations commerciales, non seulement avec la mère-patrie ou ses dépendances, mais même avec l'étranger, toujours par l'entremise de l'Angleterre, mais conformément

aux besoins du Canada. Ce que nous demandons, n'est que la conséquence logique de la ligne de conduite suivie par l'Angleterre à notre égard depuis 1854, et il est à espérer qu'à l'avenir nos intérêts seront consultés chaque fois que l'Angleterre aura occasion de conclure un traité commercial avec une autre Puissance.

Voyons maintenant quels ont été les résultats de la liberté commerciale et politique dont nous jouissons :

Sous l'ancien système colonial, le Canada ne pouvait faire beaucoup de progrès. Lors de la conquête, il avait une population de 60,000 âmes. Lorsque la nouvelle constitution fut mise en vigueur, en 1792, nous comptions 175,000 âmes dont 20,000 seulement dans le Haut-Canada.

En 1840 la population totale des provinces anglaises de l'Amérique du Nord était d'environ un million et un quart, dont un tiers dans le Bas-Canada. Le recensement de 1871 porte à 3,558,854 la population totale de la Confédération canadienne, et aujourd'hui elle est d'environ cinq millions.

En 1851, il n'y avait que 8,000,000 d'âcres de terrains en état de culture. En 1871, le recensement portait à 36,000,000 le nombre d'âcres de terrains occupés par des agriculteurs ou des colons, et la majeure partie de ces terrains était en état de culture. Depuis l'annexion de la Colombie Britannique et des vastes territoires du Nord-Ouest, nos ressources agricoles, minérales et forestières, ont augmenté énormément. Notre pays comprend maintenant une étendue d'au delà de 3,000,000 de milles carrés, dont un million de milles de terrains propres à la culture du blé ou 640 millions d'acres, soit audelà de 150 acres de terre à blé pour chaque individu, femmes et enfants compris. En 1851, il a été récolté environ 16 millions de boisseaux de blé, mais l'on peut maintenant évaluer à 25 millions de boisseaux la récolte annuelle du blé dans le pays. En 1851 le blé était la principale production du pays. Aujourd'hui les cultivateurs ont tourné leur attention vers un nouveau mode de culture, et la récolte de l'avoine, qui était de 25,000,000 de boisseaux en 1851, s'est élevée à 50,000,000 de boisseaux en 1879 ; 15,000,000 de minots de pommes de terre ont été recoltés en 1851 ; on en a récolté 50,000,000 en 1879. On avait récolté 1,500,000 minots d'orge en 1851, le nombre de minots de ce grain récoltés en 1879 a été de 12,000,000.

En 1840, le revenu n'excédait pas un million. Il s'élevait à $13,000,000 en 1864, et il est aujourd'hui de 22 millions. Les gouvernements provinciaux ont aussi leurs revenus pour les fins locales, et les municipalités contribuent largement pour l'éducation et pour une certaine classe de travaux publics.

La dette du pays a augmenté considérablement depuis vingt ans ; mais cette dette n'a pas été créée pour entretenir une armée, ou acheter du matériel de guerre. Elle ne représente ni la guerre ni la famine. Elle est une preuve de l'esprit d'entreprise des habitants du pays, et représente des améliorations publiques absolument nécessaires pour le développement de nos ressources. La dette par tête se chiffre comme suit :

| | |
|---|---|
| Dette nette........ | $33.25 |
| Dette brute........ | 43.30 |
| Intérêt net.......... | 1.60 |

Le revenu consolidé, je parle du gouvernement fédéral seulement, pour l'année fiscale 1877, s'est élevé à $5.62 par tête.

Au premier juillet 1879, notre dette nationale était de $183,974,753.85 en total brut ; dont il faut retrancher $36,493,683.-85, le montant de l'actif en valeurs et créances, ce qui laisse comme montant de notre dette nette $147,481,070.00, sur ce dernier chiffre nos travaux publics, canaux, chemins de fer, etc., représentent un montant de $101,396,587.67. Notre crédit a toujours été s'améliorant. En 1869 le taux

moyen de l'intérêt payé sur notre dette était 5.63, en 1879, il était de 4.51.

En 1851, le chiffre total de notre commerce ne dépassait pas 60 millions de dollars. Il s'est développé depuis comme par enchantement. En 1868–69 il atteignait le chiffre total de $139,000,000. Malgré la crise commerciale commencée en 1874 et dont nous ressentons encore les effets, en 1879, notre commerce, il a encore atteint le chiffre de $175,000,000.

Parmi nos articles d'exportations figurent en première ligne nos produits agricoles pour une valeur annuelle de $31,000,000, les produits de la forêt pour $20,000,000 et les produits des pêcheries pour $7,000,000.

Laissez-moi mentionner en passant que nos pêcheries ont une valeur immense, que si notre gouvernement prend les mesures, et il s'est déjà mis à l'œuvre, cette source de richesses pour notre pays sera bientôt aussi grande que celle que nous offre l'exploitation de nos forêts. La valeur totale de la production de nos pêcheries en 1878, s'est élevée à $13,215,678.33 et elle a dépassé ce chiffre en 1879. Dans cette dernière année l'exportation du poisson a été de $7,072,208, le reste a été distribuée sur nos marchés pour la consommation locale.

Notre marine marchande, nous ne connaissons guère de marine militaire, a suivi le progrès de notre commerce. En 1806, toute la marine des possessions britanniques de l'Amérique du Nord, avait un tonnage de 71,943 tonneaux. En 1879, nous comptions 7,469 navires marchands évalués à $40,000,000 et jaugeant ensemble 1,350,000 tonneaux. Cela place la marine du Canada au même rang que celle de la Norvége.

Nous considérons que nous ne sommes encore qu'au commencement de notre prospérité commerciale; quand nous aurons colonisé nos terres immenses, et surtout les solitudes interminables du Nord-Ouest, ce futur grenier du monde, notre St. Laurent et nos chemins de fer transporteront tous les produits du *Far West*, et nos villes seront les dignes rivales des grandes villes des Etats-Unis. La vieille bourgade indienne Hochelaga, Montréal, deviendra l'égale du New-York.

Si nous parlons de nos chemins de fer, nous constaterons des progrès également étonnants. L'ère des chemins de fer du Canada date de 1850. En 1847 il y avait environ 40 milles de chemin de fer en opération, et en 1867 il y en avait 2,253 milles. L'année dernière les lisses étaient posées sur un parcours de plus de 7,000 milles et au-delà de 1,000 milles étaient en voie de construction. L'Intercolonial et le Grand Tronc forment une immense chaîne qui s'étend de l'est à l'ouest, d'Halifax à Sarnia. Le chemin de fer Pacifique Canadien compte déjà des centaines de milles en opération, et avant peu d'années, la locomotive réveillera les échos des montagnes Rocheuses, et ne s'arrêtera que sur les bords de l'océan Pacifique.

Le capital placé dans nos chemins de fer, au 30 juin 1879, s'élevait à $362,086,138.41, dont $88,259,957, ont été fournies par les gouvernements et les municipalités. Le gouvernement fédéral avait fourni $66,166,539.70, celui de Québec $8,499,612.89, celui d'Ontario $2,549,689.02, celui du Nouveau-Brunswick $2,725,000, celui de la Nouvelle-Ecosse $818,750, et les municipalités $7,450,978.63.

Je ne puis m'empêcher de revenir encore une fois à notre St Laurent, le plus beau fleuve du monde entier. Le Canada possède dans ce fleuve immense une artère naturelle de commerce qui met, pendant l'été, notre pays dans une position beaucoup plus avantageuse que les Etats-Unis, pour le transport. Tôt ou tard, il faudra que le commerce de l'ouest suive cette voie. Le St. Laurent arrose dans son cours une vallée de 330,000 milles carrés. Il est navigable sur une longueur de 2,000 milles. Ses ports de Québec,

et de Montréal sont très importants, et le commerce d'exportation et d'importation y augmente chaque année. De Montréal seulement, il s'est expédié pour l'Europe en 1879, 110,256 têtes de bétail et environ dix-huit millions de minots de grains de toutes sortes, dont 9,535,144 minots de blé. Dans la même période, il a aussi été expédié du même port de Montréal, 515,360 boîtes de fromage et 180,863 tinettes de beurre.

Autrefois tout ce commerce d'exportation se faisait par l'intermédiaire d'agents anglais. Aujourd'hui nos marchands exportent directement aux ports étrangers.

Le capital placé au Canada a augmenté de plus de cent pour cent pendant l'espace de dix ans. En 1868, les dépôts dans les Banques, y compris la caisse d'Epargnes du gouvernement, étaient de $34,494,229. En 1878 ces dépôts étaient de $86,233,771, c'est-à-dire une augmentation de plus de cinquante millions de dollars. De cet argent, plus de la moitié appartient à la province de Québec.

Je craindrais d'abuser de votre patience en parlant de l'étendue de nos richesses forestières. L'étendue en est connue. J'ai déjà dit que nous en exportions chaque année pour vingt millions de dollars.

Avant de terminer, je voudrais dire un mot des richesses minérales de notre pays.

Nos ressources minérales sont encore en grande partie inexploitées. Cependant elles ont déjà donné de très beaux produits. Ainsi depuis 1858, époque de la découverte de l'or dans la Colombie Britannique, jusqu'à 1876, les mines d'or de cette province ont produit pendant 18 ans la jolie somme de $38,166,970. Pendant cette période la moyenne du nombre des hommes employés aux mines d'or chaque année a été de 3,200, et l[illegible]yenne des profits par année pour ch[illegible]omme a été de $658. On aussi tr[illegible]ve de l'or au Fort Emondton, au lac aux Perdrix, au lac Supérieur, à Marmora, Ont., et dans la Province de Québec à St. François de la Beauce, à la rivière Chaudière, à Ditton, à Aukland, à Stoke, à St. Alphonse de Joliette.

Il a été recueilli un demi million de dollars sur dix âcres de terrain à St. François de la Beauce. Les alluvions aurifères de la Province de Québec couvrent une grande étendue. Le rapport de la Commission Géologique, fait en 1852, estime qu'elles couvrent une surface de 10,000 milles carrés. Les mines de la rivière Chaudière et de Ditton sont reputées aussi riches que celles de la Californie.

L'or a été découvert à la Nouvelle-Ecosse en 1859, et en 1862, on en avait extrait au-delà de 7,000 onces. De 1862 à 1875, les mines d'or de la Nouvelle-Ecosse ont produit 242,072 oz, 14 gros et 22 grains, d'après les chiffres du département des mines de cette province. Cette quantité provenait de 325,368 tonneaux de minerai. Vu sa grande pureté, l'or de la Nouvelle-Ecosse se vend $19.50 l'once, mais même en comptant d'après l'évaluation officielle de $18, la moyenne du profit annuel pour chaque mineur, a été de $525 pendant cette période de 16 ans. Il y a eu cependant une augmentation constante dans la moyenne des profits, car elle s'est élevée, de $249 qu'elle était en 1862, à $660 en 1875. On trouve aussi du platine dans les alluvions aurifères de la province de Québec.

En 1873, nous avons exporté aux Etats-Unis 47,200 tonnes de fer brut. Le fer abonde dans la Colombie, la province de Québec, la province d'Ontario et la Nouvelle-Ecosse. Cependant il n'y a guère aujourd'hui qu'une demi-douzaine de hauts-fourneaux en opération. Les opérations minières du Canada pendant les années 1869, 1870 et 1871 ont donné la moyenne suivante pour chaque année :

Nombre d'hommes employés, 13,763 ; nombre de chevaux, 1,265 ; machines à vapeur, 576 ; nombre de chevaux-vapeurs, 11,662 ; valeur de l'outillage et des machi-

nes, $2,956,823 ; valeurs des produits, $4,811,128. Sur ce chiffre, le charbon figure pour les montants suivants :

| | |
|---|---|
| Nouvelle-Ecosse..... | $1,192,365 |
| Colombie-Anglaise... | 151,952 |
| Total.......... | $1,344,317 |

Il est impossible de se faire une idée exacte du produit de nos mines, vu l'absence de tout rapport officiel sur cet matière. Ceux qui sont engagés dans les exploitations minières ne sont guère disposés à fournir les renseignements qu'on pourrait leur demander à ce sujet. Ce qu'il y a de certain, c'est que les minéraux de toutes sortes abondent dans notre pays. A part les métaux dont j'ai parlé le Canada offre de riches mines d'argent, de cuivre, de zinc, de galène, de bismuth, d'antimoine, de nickel. Nous avons de la tourbe combustible, de riches puits de pétrole, des pyrites de fer, des apatites, du fer chromique, de la molibdénite, de la magnésite, du manganèse, du gypse, des matières colorantes minérales, de la plombagine, du mica, de l'amianthe. Notre pays offre encore une grande variété de granit, de pierres propres à la construction et à l'industrie. Nous avons aussi des minéraux propres à être employés dans les beaux-arts et la bijouterie, tels que pierres lithographiques, porphyre, jaspe, brêche, labradorite, albite, perthite, améthyste et agates.

Dans ces derniers temps, aussi, nous avons vu notre industrie prendre un essor considérable, que ce soit la Providence, la récolte abondance, ou le tarif protecteur du gouvernement conservateur qui en soit la cause !

Bref, pour quiconque étudie notre position et nos ressources, nous devons paraître un peuple solvable, et en mesure d'offrir aux capitalistes français, qui veulent nous venir en aide, les garanties désirables. Ils veulent nous aider à enrichir notre pays, tout en retirant des intérêts raisonnables pour leurs capitaux. Qu'ils viennent exploiter nos industries, les faire fructifier, qu'ils tirent de nos ressources inexploitées des fortunes, et nous en serons heureux, parceque nous aurons contribué à enrichir des compatriotes et des frères.

Au nom du Parlement Fédéral dont je suis l'un des membres, je souhaite donc la plus cordiale bienvenue aux illustres personnages qui ont bien voulu accepter notre modeste hospitalité. Ils emporteront, j'ose espérer, un bon souvenir des canadiens, et une excellente opinion de notre jeune pays qui est déjà grand par l'étendue, et qui le deviendra encore davantage, espérons-le, par la richesse de son sol et l'industrie de ses habitants.

J'espère que, comme Français et comme hommes d'affaires, ils auront lieu d'être satisfaits du résultat de leurs observations, et que les espérances qu'ils avaient conçues lors qu'ils ont quitté leur belle patrie pour venir nous visiter, se sont pleinement réalisées.

La santé de la " Législature Locale " succède à celle du parlement fédéral.

M. LORANGER.

y répond en ces termes :

Le premier ministre, dit-il, devait répondre à cette santé. J'ai dû le remplacer au dernier moment. C'est pourquoi j'espère que vous me pardonnerez si je ne remplis la tâche que bien imparfaitement. Je puis vous dire, au nom du gouvernement, combien nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour témoigner, en fêtant les hommes distingués qui nous visitent, l'intérêt que nous portons à l'œuvre dont ils sont les zélés coopérateurs, et à l'ouverture de relations nouvelles avec la France.

Parmi les mesures de la dernière session, je considère que celle du crédit foncier franco-canadien est une des plus importantes. N'y eût-il même que celle-là de passée, que l'on pourrait considérer la session comme très fructueuse.

Depuis assez longtemps déjà, on nourrissait, dans le pays, le désir de voir se renouer nos relations avec l'ancienne métropole. Tout le monde se souvient de la visite de M. de Belzève, il y a vingt-cinq ans, et des projets qu'elle fit naître. Voilà maintenant ces projets en voie de se réaliser, par l'établissement du Crédit Foncier, c'est-à-dire par l'introduction des capitaux français dans ce pays anglais.

Nous savons que les motifs qui guident nos amis ne sont pas absolument dégagés de tout intérêt. Ils veulent avec raison des garanties comme on l'exige dans toute transaction financière. Seulement ils sont heureux de trouver ces garanties pour les placements qu'ils ont en vue chez des compatriotes, chez des Français de cœur et d'origine, dont les sentiments patriotiques ont subsisté en dépit de l'oubli et de la séparation.

On nous a dit que nous étions fiers de notre origine. Oui, messieurs, cela est vrai. Nous nous glorifions d'être Français et nous chérissons notre vieille mère-patrie. Mais il faut, cependant, que la France sache bien que tout en lui restant attachés par les traditions, nous n'oublions pas non plus que nous sommes sujets anglais, et que nous sommes heureux de notre allégeance.

En nous séparant de l'ancienne métropole, nous sommes restés avec un sentiment implanté profondément dans nos cœurs : celui de la loyauté. Avant tout, nous sommes loyaux, loyaux au drapeau anglais, auquel la France nous a légués, comme nous le serions au drapeau français même. Ce sentiment de fidélité n'est pas incompatible avec notre affection pour la France. En effet, nous avons dans notre pays le double bonheur de pouvoir rester attachés à notre ancienne métropole tout en aimant la nouvelle.

L'hon. M. Mercier repond en ces termes au toast de la Législature Locale :

## M. MERCIER

Il y a cent-vingt ans, après la cession du Canada par la France, celui qui eût prédit l'événement qui nous réunit ce soir, l'accueil fait à des Français venus pour placer de leurs capitaux dans le pays des vainqueurs d'alors, aurait eu peu de chance d'être cru. C'est bien là cependant le spectacle dont nous sommes témoins, et le fait qui nous occupe en ce jour.

Notre amour pour la vieille France, si bien conservé à travers les âges, se sent ravivé en ce moment où nous pouvons recevoir les représentants de l'ancienne patrie, et en les voyant au milieu de nous, nous sommes heureux et fiers de descendre de cette grande nation.

Les relations que nous voulons avoir avec elle ne sont pas des relations politiques. Non, nous sommes heureux sous le drapeau anglais, et nous ne songeons pas à changer d'allégeance. Les libertés dont nous jouissons nous empêchent de regretter le passé. Seulement, nous nous réjouissons de voir que la France, nous retrouvant après un siècle, nous croit assez grands et assez forts, pour établir des rapports d'affaires avec nous et nous offrir ses capitaux.

De fait, l'enfant qu'elle oublia sur ces quelques arpents de neige, comme l'on disait alors, est devenu un homme vigoureux, qui veut encore grandir et prospérer, et si son ancienne mère-patrie croit devoir l'aider, en lui offrant des capitaux, destinés à dégrever surtout le sol de nos campagnes, qu'elle soit la bienvenue ! Nous sommes capables de lui donner des garanties ; elle transigera avec un peuple honorable et solvable : elle peut être rassurée sous ce rapport. Et la législature, dont j'ai l'honneur de faire partie, n'hésitera pas à adopter toute mesure, compatible avec les intérêts généraux du pays, qui garantira le remboursement des sommes d'argent qui seront prêtées aux cultivateurs de ce pays, dans des conditions avantageuses.

Parlant, comme je le fais dans ce moment, devant des hommes distingués, appartenant aux deux partis politiques qui se divisent l'opinion publique, c'est mon devoir de diriger leur attention sur la valeur de la leçon que nous donne la France, si riche et si prospère.

En effet, si notre mère-patrie peut nous venir en aide et nous offrir des capitaux, comme elle le fait aujourd'hui, malgré les malheurs qui l'ont frappée il y a dix ans, malgré les neuf milliards que lui a coûtés la guerre franco-prussienne, car les cinq milliards payés à l'Allemagne forment à peine la moitié des dépenses de cette guerre désastreuse, cela est dû à la merveilleuse économie et à l'instruction pratique de ses classes ouvrières. La France a fait énormément pour son industrie et en a obtenu des résultats incroyables. Sans parler de Henri IV et Sully, de Louis XIV et de Colbert, ces génies créateurs de l'industrie française, je vous rappellerai Napoléon 1er donnant 35,000 hectares (75,000 arpents) de terre pour encourager la culture de la betterave à sucre, et Napoléon III prêtant 40 millions aux manufacturiers, en 1860, pour vous montrer ce qu'on a fait là-bas pour encourager les producteurs, ceux qui font la fortune des peuples modernes.

Ces 40 millions qui furent prêtés sous le règne de Napoléon III, furent distribués sur le rapport d'une commission spéciale, à diverses institutions et comme suit : Fers et métaux, 9,110,000 francs ; fils et tissus, 15,060,000 frs ; mines, 3,800,000 ; machines, 1,417,000 frs ; sucres, 3,250,000 frs ; tapis et industries diverses, 4,583,000 frs. Ces prêts qui étaient faits à un intérêt de 3 p. 100 étaient remboursables en douze ans ; les uns avec garanties hypothécaires ; quelques-uns sans autres garanties que l'honorabilité et la solvabilité, et d'autres enfin sur des nantissements ou des cautionnements ordinaires. Ces prêts furent servis en trois paiements, les commissaires ayant soin de ne faire les second et troisième que sur justification faite de l'emploi des versements précédents. Ces secours donnèrent un élan prodigieux à l'industrie française ; et les importations, de près de deux milliards qu'elles étaient en 1855, atteignirent le chiffre fabuleux de plus de quatre milliards en 1865.

Mais il n'aurait pas suffi de secourir l'industrie par des octrois et des tarifs protecteurs et même prohibitifs ; et la France comprit qu'il fallait avant tout lui donner des chefs d'ateliers habiles et des administrateurs expérimentés : et dans ce but elle fonda des écoles spéciales. C'était la première condition, la formule du succès. En 1794 la convention créait le Conservatoire des Arts et Métiers à Paris, qui servit d'abord de musée pour la collection de modèles des machines et des outils perfectionnés et servant à l'agriculture et aux usines ; plus tard elle offrit des cours gratuits et publics de physique, de chimie, de géométrie et d'algèbre appliquées à l'industrie. Le premier empire organisa les écoles de Châlons-sur-Marne, d'Aix et d'Angers, dans lesquelles ces sciences, appliquées à la mécanique, furent enseignées théoriquement par des professeurs distingués et pratiquement par des maîtres-ouvriers ; ces derniers montrant aux élèves apprentis à tailler le bois, la pierre et à fabriquer des tissus.

Duruy, sous le second empire de 1865, à fondé à Cluny une école normale pour la formation des professeurs spéciaux nécessaires pour ces écoles, et la république actuelle, par un décret passé en 1874, a réorganisé ces trois écoles et, en les déclarant ÉCOLES NATIONALES, leur accorda des bourses et demi bourses suffisantes pour y entretenir un bon nombre d'élèves. En 1877 le gouvernement accordait 900,600 francs, près de $200,000 pour y être distribués de cette manière. Les jeunes ouvriers n'y sont pas admis avant 15 ans, ni après 17 ans ; doi-

vent posséder les connaissances acquises à l'école primaire, et être capables de faire certains ouvrages manuels indiqués, soit en bois, soit en pierre, soit en fer, de manière à prouver qu'ils ont commencé l'apprentissage du métier auquel ils se destinent. La France possède en outre plusieurs autres écoles remarquables de cette nature : l'école centrale de Paris ; l'école centrale de Lyon ; l'école des mineurs de Saint-Etienne ; celle d'Alais, celles d'horlogerie, de dentelles à Caen, Bayeux, au Creusot, Bailleul ; de tissage à Lyon, Rheims, Saint-Etienne, etc., etc.

Le résultat obtenu par ces écoles spéciales est tel qu'elles recevaient et instruisaient déjà, il y a plusieurs années, 150,000 élèves de tout métier, lesquels s'y préparaient à devenir des ouvriers habiles et laborieux. Il y a maintenant de ces écoles en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne et jusqu'en Russie ; elles existaient en Suisse avant celles de France. Nous n'en avons pas dans notre province ; il y a bien quelques collèges industriels mentionnés dans les rapports officiels, mais je doute qu'ils donnent des cours pratiques. Le programme de l'école polytechnique de Montréal, placée sous l'habile direction de M. Archambault, donne l'idée de ces écoles industrielles ; malheureusement cette idée n'est pas encore réalisée, faute de ressources et d'encouragement.

En France on a complété cet admirable système en offrant des primes et des distinctions aux grands inventeurs, à ces génies de l'industrie qui sont les véritables ouvriers de la civilisation moderne.

Je me suis permis, messieurs, de vous rappeler ces faits, en répondant à la santé de la Législature de Québec, parce qu'ils me paraissent propres à vous indiquer la marche à suivre, et qu'il faudra bien s'occuper de ces questions quand nous aurons moins de temps à sacrifier à l'esprit de parti et plus d'énergie à consacrer à notre industrie et à l'instruction de nos classes ouvrières. C'est Richelieu qui a dit, dans son testament politique, que ce qu'il fallait à un Etat bien constitué, c'était plus de bacheliers ès-arts mécaniques et moins de bacheliers ès-arts libéraux. C'est une grande vérité, messieurs, que nous pourrions méditer avec profit ; et si la France est si riche aujourd'hui, si son industrie est si prospère, c'est dû en grande partie à cette sollicitude intelligente qu'elle a eue de tout temps pour ses classes ouvrières. L'homme d'Etat doit aider et soulager ces classes, car elles sont l'âme et la vie d'une nation. Sans elles pas de travail, pas de progrès, pas de prospérité. Ne dédaignons pas, messieurs, de nous découvrir respectueusement devant la charrue et l'atelier qui nous ont fait ce que nous sommes ; et en répandant sur eux les lumières et les avantages de l'instruction, nous ne ferons qu'acquitter une dette sacrée.

Nos universités, nos séminaires et nos collèges ont fait beaucoup de bien dans notre pays ; nous leurs devons des lévites vertueux qui font l'ornement de l'Eglise du Canada, et des hommes de profession distingués qui constituent les classes dirigeantes de notre jeune société. Il ne s'agit pas, et ici je veux être bien compris, il ne s'agit pas de déprécier ces grandes et belles institutions, ni de diminuer leur action bienfaisante. Mais il faut ajouter à leur travail qui est incomplet et les aider dans leur noble mission.

Nous sommes dans d'excellentes conditions économiques pour accomplir ces œuvres régénératrices. La crise financière est disparue et nous avons des capitaux en abondance. Nous pouvons prêter à l'industrie et lui donner des écoles spéciales. Nous avons 76 millions déposés dans les banques, en sus du montant appartenant aux divers gouvernements ; et sur ce chiffre la Province de Québec a seule plus de 42 millions, c'est-à-dire près des deux tiers.

Ces dépôts constituent une partie des économies individuelles du peuple, et ne constatent pas un fait accidentel, car ils ont augmenté de près d'un million par mois depuis l'automne dernier. Livrons ces capitaux à l'industrie pour les rendre productifs, et s'il faut l'intervention ou la garantie du gouvernement pour cela, n'hésitons pas, car par ce moyen nous donnerons de l'ouvrage aux ouvriers, nous arrêterons l'émigration de nos compatriotes et nous ferons reluire de beaux jours pour l'agriculture. Notre province deviendra alors grande, heureuse et prospère.

## M. CHAUVEAU,

propose ainsi la santé de " Nos Hôtes " :

**Messieurs,**

L'heureuse circonstance qui nous réunit aujourd'hui aurait exigé certainement quelqu'un de plus spécialement préparé que je ne le suis à porter la santé que je vous propose.

Cependant, si peu financier que l'on soit, on est toujours en état de comprendre l'importance des nouveaux rapports que la province de Québec vient d'établir avec la France au point de vue du commerce, du crédit public, et des institutions monétaires général.

Ces rapports ne s'étendent point seulement à notre province, ou du moins il n'y a pas que notre province qu'ils intéressent. Ce qui a manqué jusqu'ici à notre développement, ce ne sont pas les ressources naturelles de notre pays, il en est peu qui en possèdent d'aussi grandes ou d'aussi variées ; ce ne sont pas précisément les bras puisque de toutes les provinces, une partie de la population émigre à l'étranger : c'est le capital.

En appelant ici les capitaux étrangers nous les invitons à venir aider aux capitaux anglais et aux capitaux canadiens à développer nos ressources. Ce développement est peut-être ce qu'il y a de plus propre à retenir ici notre population, à attirer l'émigration étrangère et à faire de notre pays un pays grand et prospère.

Ceux qui les premiers sur le continent de l'Europe ont compris l'importance du Canada au point de vue matériel, ceux qui y ont vu les premiers un marché avantageux pour le capital européen, sont des pionniers d'un nouveau genre. Je devrais dire non pas les pionniers mais les premiers de notre siècle ; car s'il est vrai que l'établissement de ce pays a été surtout l'œuvre de la foi et de la charité, le commerce et l'industrie y ont eu aussi une large part. Colbert et Talon surtout avaient autrefois donné leur attention à toutes nos ressources.

C'est donc une continuation, une reprise de leur œuvre que nous voyons depuis quelques années, et nous voyons aujourd'hui comme alors les rapports de pur sentiment, les raports intellectuels contribuer puissamment à établir ceux de l'ordre matériel.

On a déjà tant insisté dans d'autres circonstances sur tout ce qui s'est fait dans ce genre depuis quelques années, que je craindrais de le faire de nouveau.

Qu'il me suffise de dire que tout se tenant dans ce monde, les hommes politiques, les hommes de lettres, les hommes de finance et de travaux utiles de tout genre se sont aidés les uns les autres, bien souvent à leur insu, dans le mouvement que nous voyons avec tant d'intérêt.

Je vous ferai encore remarquer que la place de Paris étant un des premiers marchés monétaires de l'Europe, nous parviendrons par lui à nouer des relations de commerce avec les autres nations, à attirer ici des capitaux de toutes les parties du continent. Il n'y en aura point trop, Messieurs, pour les grandes entreprises, pour les grands développements dont notre vaste confédération est susceptible.

Des hommes parfaitement compétents, en répondant à une autre santé, nous parleront en détail de nos finances, de notre agriculture, de notre industrie, de notre commerce. Ils nous feront voir comment chacun de ces grands intérêts sera servi par les heureux événements que nous célébrons.

Je me bornerai donc à souhaiter en votre nom, au nom de cette grande ville de Montréal, au nom de tout le Canada, de souhaiter dis-je, la bienvenue aux hommes qui ont eu mission d'étudier ses ressources.

L'un d'eux est à la tête d'une institution financière qui a été la première sur le continent à venir au secours de notre Province, un autre est délégué par des sociétés importantes pour faire une étude spéciale de nos ressources agricoles et industrielles, enfin le troisième qui a déjà visité ce pays est un économiste distingué, lié à de grands journaux et qui nous a déjà fait connaître avantageusement dans la presse française.

Nous ne saurions trop dire à tous trois combien leur présence nous est agréable, combien nous apprécions leur zèle et leur bienveillant dévouement.

Nous ne saurions jamais leur dire tout ce que nous attendons des résultats de leur visite.

Qu'ils soient mille fois les bienvenus, et qu'ils comptent sur toute notre reconnaissance !

M. THORS.

répondit comme suit :

Messieurs,

Appelé à élever la voix dans cette réunion après les excellentes paroles que vous venez d'entendre et qui vont droit au cœur de ceux qui sont venus d'Europe pour fonder ici le Crédit Foncier franco-canadien, mon premier soin est de remercier l'homme éminent qui, dans un langage aussi brillant que patriotique, vient d'applaudir à notre œuvre.

Certes, messieurs, si quelque chose devait applanir la tâche que nous nous sommes imposée, écarter de notre chemin les pierres qui auraient pu gêner notre marche, rendre clair ce qui était diffus, et visible ce qui était dans l'ombre, ce ne pouvait être que l'accueil sympathique et bienveillant, que le concours puissant de vos hommes d'état, que la complicité réelle, permettez-moi le mot, en faveur d'une œuvre qui est appelée à faire tant de bien, la complicité, dis-je, de tous ceux qui, sentant l'importance de l'institution nouvelle, sont les premiers à nous crier ; Marchez, regardez autour de vous, voyez nos richesses, le labeur de notre population, la création de nos villes, le défrichement de nos terres, l'avénement de notre culture et de nos mines !

Aussi, est-ce avec un profond sentiment de reconnaissance que je viens dire ici devant vous que, si la tâche que je m'étais imposée pouvait de l'autre côté de l'océan me paraître ardue et hérissée de difficultés, je n'ai pas tardé, dès que j'ai mis le pied sur le sol canadien, à reconnaître que toutes les mains s'étaient ouvertes devant moi, que toutes les voix m'encourageaient à persévérer, que de partout s'élevait ce cri : Ayez confiance !

C'est ce courant sympathique qui n'a pas cessé de guider chacun de mes pas au fur et à mesure que je poursuivis ma route au milieu de vos villes, comme au travers de vos campagnes. C'est grâce à lui que j'ai pu en peu de temps me former une opinion raisonnée et hautement favorable sur les richesses de votre sol, sur la sécurité de vos institutions hypothécaires, sur la valeur de vos populations.

Je l'affirme ici avec un sentiment de véritable admiration : je suis et reste frappé des immenses ressources de votre pays et des moyens de développement que je constate pour votre production.

Le rôle que j'entrevois pour la société que je suis appelé à venir fonder parmi vous avec le concours des plus hautes illustrations

de votre pays sera, je l'espère, un rôle bienfaisant. Il devra, si nos populations en comprennent le mécanisme, extirper à bref délai le fléau de l'usure qui dévore vos centres ruraux et, en abaissant le taux de l'intérêt, permettre à chacun de vos cultivateurs d'élever sa famillle sur la terre qu'il exploite, sans avoir à craindre que la récolte qu'il espère ne suffise pas à le libérer envers un créancier ou rapace ou tenace.

Mais ce n'est pas à cela que va se limiter le rôle que nous rêvons pour notre institution. Elle a de plus grandes visées et elle se croit appelée à des résultats plus considérables. Cherchant à populariser parmi vous le principe de l'amortissement au moyen d'annuités fixes, principe qui a si admirablement réussi en France et dans tous les pays où il est appelé à fonctionner ; elle va permettre à vos paysans comme aux citoyens de vos villes de se libérer de leur dette au moyen d'une somme insignifiante à ajouter à l'intérêt qu'ils ont à payer chaque année, si bien que, payant moins que par le passé, ils auront au bout d'un certain temps remboursé le capital qu'ils empruntent, ce qui leur permettra de se croire, dès le lendemain, libérés de toute dette, du moment qu'ils ont la certitude de pouvoir s'acquitter de l'annuité qui leur est imposée.

Vous voyez immédiatement, Messieurs, ce que ce système, inconnu encore dans ce pays, peut produire de résultats heureux, de quelle importance il peut être pour le développement de la propriété foncière ; quelle sécurité il peut apporter parmi vos populations agricoles, qui pourront désormais s'endormir tranquilles, sans crainte de se trouver le lendemain menacées de l'exigibilité d'une dette qu'il est toujours plus aisé de contracter que de rembourser.

Le Crédit foncier vient au milieu de vous pour vous faire jouir du bénéfice de cette innovation, mais ce n'est pas là que se bornent ses services : il compte faciliter à vos villes l'achèvement de leurs travaux municipaux, à vos fabriques l'édification de leurs églises, à vos institutions de bienfaisance le développement de leur œuvre de charité ; il vous apporte tout cela et ne vous demande en échange que d'avoir foi en son œuvre et confiance en ceux qui le dirigent. Croyez-le bien, Messieurs, sans distinction de clocher, de confession religieuse ou d'opinion politique, il veut faire luire pour vous le bienfait d'institutions qui, depuis trente ans, ont fait leurs preuves en France.

Ce n'est que dans l'union de tous les citoyens, dans le concours de toutes les opinions, dans l'abaissement de toutes les barrières, qu'il peut trouver son succès ! Et ce n'est pas trop demander à votre patriotisme que de réclamer pour le nouveau né des fonts baptismaux, faits du triple alliage de ces trois conditions, et, puisque l'allusion me vient si facilement aux lèvres faits de cet "aes triplex" dont parle le poète.

Rien n'est contagieux, messieurs, comme les citations ; en voici une autre qui se trouve amenée à son tour par une parole qui vient de m'échapper ; mais, rassurez-vous, le texte n'en pas emprunté aux poëtes de l'antiquité, c'est un dicton moderne, et qui appartient au genre qu'en France nous avons l'habitude d'appeler *bon enfant*. Le voici du reste :

Nous venons de parler du nouveau-né. En pareille occasion, la coutume,—coutume excellente—est de ne jamais séparer l'enfant de sa mère. Espérons-donc qu'on dira : "La mère et l'enfant vont bien."

Cette mère, vous la connaissez tous, et le cœur de chacun bat d'un légitime orgueil quand il songe au passé, que tous vous vénérez du plus profond de votre cœur, sans que pour cela ce sentiment affaiblisse le grand respect et le sincère amour que vous professez, pour les institutions qui vous régissent.

C'est parce que je connais et que j'apprécie ce sentiment qui vous fait honneur, que

je ne crains pas d'évoquer en ce moment l'image de cette ancienne Patrie, si chère encore à vous tous, et dont le souvenir plane aujourd'hui au-dessus de cette salle et de l'œuvre que nous allons fonder.

M. G. de MOLINARI

remercie l'assemblée pour la splendide et cordiale réception qui est faite aux délégués français. Il connaissait déjà l'hospitalité canadienne, et l'accueil qu'il avait reçu, il y a quatre ans, de ses excellents confrères de la presse de Montréal, l'avait profondément touché, en l'engageant à revenir dans cet aimable pays où le seul danger sérieux que le voyageur ait à courir est celui des indigestions. Mais il ne s'attendait pas, il doit l'avouer, à cette réception princière. Il serait tenté d'en tirer vanité—car la vanité est un défaut auquel on prétend que nous sommes sujets, nous qui venons de la vieille France, s'il ne se souvenait d'une jolie fable du bonhomme Lafontaine : *L'âne chargé de reliques.*

"C'est la relique qu'on salue."

Les reliques que nous vous apportons, dit l'orateur, ce sont les bons sentiments et le souvenir impérissable de la mère-patrie. Vous avez eu beau être séparé d'elle par les abîmes de l'océan, et par une politique égoïste et jalouse, vous avez eu beau être abandonnés comme l'épave d'un navire naufragé, vous êtes restés Français, et cette persistance du sentiment national dans une poignée de pauvrescolons, auxquels il n'était resté que quelques prêtres pour les guider et les consoler, est un des phénomènes les plus merveilleux et les plus reconfortants de l'histoire de notre race. Heureusement, de meilleurs jours sont venus.

L'Angleterre a fini par comprendre que sa vieille politique coloniale n'était plus en harmonie avec l'esprit et les besoins du temps, elle a mis au rebut cette machine surannée, et vous êtes devenus sous sa tutelle bienveillante, un des pays les plus libres de la terre. Vous vous gouvernez vous-mêmes, et autant que j'ai pu en juger c'est une besogne dont vous vous acquittez fort bien. Vous avez couvert votre pays de canaux et de chemins de fer, et vous dépensez plus d'argent pour l'école que pour la caserne. Vous n'êtes pas accablés comme nous sous le fardeau des dépenses militaires, vous n'êtes pas affaiblis par la plaie des armées permanentes. Votre arme de prédilection, c'es la hache du défricheur, et c'est une arme plus utile à la civisation que les plus puissantes machines de guerre, y compris même le canon Krupp. Toutes vos forces sont appliquées à l'exploitation du magnifique domaine qui vous est échu en partage sur vaste continent. Les ressources naturelles dont vous disposez sont immenses, et sans parler de vos forêts et de votre domaine agricole, la province de Québec possède des richesses minérales et des pouvoirs d'eau qui font l'étonnement et l'admiration des ingénieurs et des industriels. Il ne vous manque que des capitaux pour mettre en valeur toutes ces richesses. Et je puis le dire, sans offenser vos compatriotes anglo-canadiens, vous êtes sous ce rapport vis-à-vis d'eux dans une situation de flagrante inégalité.

Tandis que vous autres, canadiens-français, vous étiez séparés de votre mère-patrie, ne recevant d'elle pendant plus d'un siècle ni un homme ni un écu, ils demeuraient en communication constante avec la leur, et elle leur envoyait incessamment des renforts d'hommes et de capitaux. On m'assurait dernièrement que les capitaux anglais qui sont actuellement placés dans le Canada, et—on ne saurait leur en faire un reproche —qui ont été mis principalement à la disposition de l'élément anglo-canadien, s'élèvent à plus de 500 millions de piastres. Quant à l'immigration, j'en trouve le relevé dans le dernier rapport du ministère de l'agriculture du *Dominion*. De 1829 à 1878, en cinquante ans, il est arrivé dans le port de Québec 1,393,594 émigrants dont 524,-

116 venaient d'Agleterre, 512,014 d'Irlande, 157,102 d'Ecosse, 184,284 d'Allemagne, et 16,028 seulement de tous les autres pays, parmi lesquels il faut compter la France. Il y a des années—et je ne parle pas d'une époque bien éloignée, je parle de la période de 1860 à 1869 où ces autres pays ne vous ont fourni que 8 ou 10 émigrants, encore je soupçonne qu'ils n'appartenaient pas à la meilleure catégorie ; en 1869, il n'y en a eu que deux. Eh ! bien, messieurs, cet état de choses doit cesser, il est temps que les capitaux français et les français eux-mêmes reprennent le chemin du Canada. Ils y trouveront des placements avantageux—et je suis persuadé même que nos capitaux seront plus en sûreté chez les Canadiens-Français que chez les Péruviens et chez les Turcs.

Je ne parle pas seulement des garanties matérielles que vous pouvez leur offrir—votre code est fait sur le modèle du nôtre et votre législation hypothécaire, autant que je puis en juger, m'a paru excellente, je veux parler des garanties morales qui sont à mes yeux bien supérieures aux garanties matérielles. Je veux parler de l'honnêteté native de votre saine et vigoureuse population, de son attachement à ses croyances, de son amour du foyer domestique. Et ce n'est pas seulement à la partie masculine de mon auditoire que ce compliment s'adresse. Il convient de faire ici la part de la galerie. Vous avez de charmants et aimables collaborateurs qui vous rendent non-seulement facile mais agréable la pratique des vertus domestiques, et la preuve c'est l'empressement que vous mettez à vous créer un foyer et à ne pas le laisser vide. Vous n'étiez que 60,000 il y a un siècle, vous êtes aujourd'hui plus d'un million et je ne vois pas pourquoi votre population ne continuerait pas à suivre la même progression, surtout si un courant d'émigration venait vous y aider, quoiqu'en vérité vous ayez suffisamment prouvé que vous n'avez pas besoin d'aide.

Ce qui vous manque encore une fois c'est le capital, et si, comme il est permis de l'espérer, un courant de capitaux et de forces vives se crée de la France vers le Canada français, l'équilibre se rétablira entre les deux éléments de votre population. Ai-je besoin d'ajouter que vos compatriotes anglo-canadiens en profiteront aussi bien que vous, car il est toujours plus avantageux d'avoir un voisin riche qu'un voisin pauvre. Grâce au ciel, les vieux et mauvais sentiments d'animosité qui séparaient jadis les deux races ont complètement disparu.

Autrefois, la France et l'Angleterre se considéraient réciproquement comme d'éternelles ennemies. Et cela se conçoit. Nous ne connaissions les Anglais que par les ravages qu'ils venaient exercer sur nos côtes ; ils ne nous connaissaient que par les razzias que nos corsaires faisaient aux dépens de leur commerce. Aujourd'hui, les Anglais viennent nous acheter pacifiquement nos œufs, nos volailles, nos légumes et nos fruits et ils nous les paient un bon prix ; les corsaires sont remplacés par des steamers qui ne suffisent pas au transport des voyageurs, et il est maintenant question, vous le savez, e dcreuser un tunnel sous la Manche. Nous faisons ensemble chaque année pour un milliard et demi d'affaires, et l'inimitié éternelle a fait place à l'entente cordiale. Ces mêmes bons sentiments, je suis heureux de les retrouver ici.

Je suis heureux de constater que vos hommes d'Etat les plus éminents anglo-canadiens et franco-canadiens ont accueilli nos efforts avec une égale sympathie, sachant bien qu'il y a une place dans ce vaste et fécond pays pour l'intelligence et les capitaux français, aussi bien que pour l'intelligence et les capitaux anglais,—et que la concurrence qui s'établira entre eux tournera au profit de la prospérité et de la grandeur communes. Permettez-moi donc de terminer, messieurs, en portant un toast à "l'entente cordiale de la France et de l'An-

"gleterre et à l'union fraternelle de leurs "enfants, les Anglais et les Français d'A- "mérique."

M. DE LALONDE.

*Messieurs,*

Je serais bien embarrassé de répondre aux toasts éloquents que vous venez d'entendre, si je ne me rappelais cet axiome si sage d'un de nos grands poètes. "Ce qui se comprend bien s'énonce clairement." Dès lors je reprends courage, car mon enthousiasme pour votre magnifique pays et ma reconnaissance pour l'accueil charmant que j'y ai trouvé sauront m'inspirer des accents convaincus.

En arrivant ici, je vous avouerai que j'étais loin de m'attendre au spectacle que je trouve. Non pas que j'ai crue un instant à la vérité de parole tristement célèbre tombée des lèvres d'un courtisan, dans des jours de malheur.

Mais je ne pouvais supposer que cette petite colonie française de 60,000 hommes abandonnés depuis un siècle sur la terre d'Amérique, était devenue tout un peuple ayant gardé sa langue, ses mœurs, son caractère et sa religion.

J'avais oublié que la France en s'en allant avait laissé deux choses à ses enfants, l'ardent amour de la patrie qui fait les héros, la foi religieuse qui crée des martyrs et sait accomplir des prodiges.

Après un siècle de luttes, encouragés. soutenus par votre admirable clergé, vous avez su conquérir l'estime et l'affection de vos anciens vainqueurs et maintenant tous unis sous le loyal drapeau de l'Angleterre. ayant un gouvernement local libre et fort, vous voulez travailler plus facilement à la colonisation et à la richesse de votre pays. La nouvelle lutte, toute d'émulation et de progrès cette fois, ne sera pas aussi vive, et vous venez demander à vos frères de France de vous aider et de vous prêter le capital, ce levier puissant sans lequelle on ne peut rien.

J'ai le ferme espoir que les Français répondront à cet appel. Et pour ma part je ferai tous mes efforts pour les y encourager et leur dirai ce que j'ai vu : ces magnifiques fleuves bornés de terres fertiles et de forêts immenses qui ne demandent que la hache du bucheron pour livrer leurs richesses ; ces Laurentides, gardiennes de trésors incalculables que Dieu a fait surgir ici presque à la surface du sol ; enfin ce Far West, il y a quelques années à peine encore inconnu, et dont les mystérieuses solitudes n'attendront pas longtemps les chemins de fer civilisateurs et la charrue des colons.

J'avoue messieurs que, comme agriculteur, le Far West a été un spectacle merveilleux pour moi.

Quelle prodigieuse fertilité et quelle immense étendue. La libéralité du gouvernement m'a permis d'accomplir un magnifique voyage auquel je n'aurais jamais pu songer si j'avais été livré à mes propres ressources.

Je ne vous parlerai ni de Winnipeg qui avait 900 habitants il y a 10 ans et qui en possède maintenant 9,000, ni d'Emerson la nouvelle ville frontière qui vit en un an ses terres centuplées de valeur, mais dans le désert que j'ai parcouru et que le chemin de fer sillonnera demain, que de richesses agricoles enfouies vont s'offrir aux colons, que de villes vont s'élever comme par enchantement sur ces rivières, aux bords de ces lacs encore sans nom ! Est-ce que mon imagination va trop loin ? Des Mennonites sont là pour me répondre et pour dire ce que peut l'association et le travail.

Venus de Russie il y a quatre ans à peine, presque sans argent, ils ont maintenant de magnifiques récoltes, de gros villages, reliés par des ponts et des routes. Ils sont riches, tous ! Leurs terres ont plus que décuplé de valeur. Et quand vous leur demandez comment ils se trouvent à Manitoba, ils vous répondent tous par cette phrase bien rare :

Nous sommes contents de notre sort et du gouvernement.

Avant de terminer, je vais vous prier d'être mon interprète auprès de tous les membres du gouvernement pour leur dire combien je suis touché de la manière dont ils m'ont aidé dans le magnifique voyage qu'il m'a été donné d'entreprendre à travers ce beau pays. En remerciant le gouvernement je voudrais aussi exprimer ma vive gratitude à tous ceux qui m'ont si bien accueilli ici ; mais pour n'oublier personne, il faudrait citer tous ceux que j'ai rencontrés, et la nomenclature en serait trop longue. Qu'ils reçoivent tous ici l'expression de ma reconnaissance et qu'ils me permettent en terminant de porter la santé de l'union de la France et du Canada et de leur dire non pas adieu, mais au revoir.

Les discours suivants furent prononcés en en réponse au toast à la finance, au commerce, à l'industrie et à l'Agriculture.

### M. TROTTIER

M. le Président, Messieurs,

Il est inutile de vous dire que je suis fort sensible à l'honneur que vous me faites en me demandant de répondre au toast porté à la finance et au commerce du Canada. Je reconnais que c'est une distinction très flatteuse pour moi, puisqu'elle me donne l'avantage de parler devant un auditoire aussi distingué.

J'aurais bien des choses à dire, pour souhaiter la bienvenue à nos hôtes en ce jour, mais je crois qu'il convient mieux que j'envisage l'opportunité de leur présence, au point de vue de mes occupations personnelles.

Ce serait présentement l'occasion de faire l'histoire commerciale et financière du Canada Français, si le Canada Français possédait une histoire commerciale et financière ; mais, nous sommes nés d'hier, nos progrès ont été entravés par différentes causes, notre existence a été tellement accidentée, qu'il nous a été impossible d'arriver à la position à laquelle notre travail énergique nous donne le droit de prétendre.

D'ailleurs, peut-on écrire l'histoire commerciale et financière d'un pays comme le nôtre, où la population n'est guère proportionnée à l'immensité de territoire, où le sol, tout en donnant les indices d'une richesse minière inouïe, demeure inexploité, où le capital est à peine fixé, où l'expérience n'a rien muri, où enfin, tout est à l'état de projet ?

Depuis la date de la conquête jusqu'à l'année 1820, le commerce fut peu considérable. Cependant le pays expédiait dès cette époque une certaine quantité de céréales en Angleterre. La vallée du Richelieu, ce grenier du Canada, fournissait ces céréales. Le commerce des fourrures était monopolisé par la compagnie du Nord-Ouest, représentée par MM. Thain, McGillivray, Frobisher, McKenzie et autres.

Les Banques n'existaient pas alors, conséquemment pas de papier-monnaie. L'épargne sous forme de pièces d'or et d'argent à l'effigie des rois de France et d'Angleterre, était en sûreté sous les pierres du foyer, ou dans le fond du vieux bas de laine légendaire.

L'établissement des banques de Montréal et de Québec date de 1818 : personne n'ignore que ces deux institutions furent fondées par nos compatriotes d'origine anglaise.

Vers 1830, plusieurs jeunes Canadiens-Français firent parler d'eux dans le pays, ils annoncèrent leur intention de faire des importations d'Angleterre, et devinrent un peu plus tard, d'une audace telle, qu'ils décidèrent de fonder une banque Franco-Canadienne, pour les besoins du commerce canadien-français.

Ce qui est le plus étonnant pour les temps d'alors, ils réussirent, et le 15 juillet 1835,

La Banque du Peuple ouvrait ses portes, qu'elle n'a pas, Dieu merci, fermées depuis, et commençait ses opérations.

Je passe sous silence les années 1837 et 1838, ces temps remarquables de notre histoire, où, des holocaustes sacrés furent offerts sur l'autel de la patrie, où le Canada-Français lutta héroïquement pour la conservation de ses droits.

De 1840 à 1860 le commerce du Canada-Français prit beaucoup d'extension. Grâce à l'énergie, à la largeur de la vue, à la libéralité des Masson, des Jodoin, des Bruneau, des Perrault, des Prévost, des Thibeaudeau, des Beaudry, des Pratt, des Boyer, des Vallée, des Renaud, des Fabre, des Leclaire, des Grenier, des Gravel, des Galarneau, des Hudon, des postes considérables d'affaires s'établirent dans toutes les parties du pays.

En 1860 plusieurs institutions monétaires nouvelles commencèrent leurs opérations. Ce qui semblait devoir permettre au commerce du Canada de s'affirmer d'avantage, lui fournit malheureusement l'occasion de prendre des proportions telles, que l'ambition du négociant devenant surexcitée, il sortit de sa voie et se jeta dans l'aventure. De là, d'après la logique des choses, une crise mémorable lorsqu'arrivèrent les temps néfastes.

1872, 1873, 1874 ! temps des crédits illimités, période d'extravagance, de luxe, d'ambition effrenée ; temps des spéculations sur la propriété foncière, sur les actions de Banque, de chemin de fer, de Navigation, de Société de Construction, établissement de sociétés en commandite pour l'exploitation de tous le produits, de toutes les industries.

1875, 1876, 1877 ! temps difficiles pour un grand nombre, où plusieurs succombèrent, mais d'où, en somme, nous sortîmes encore vigoureux, possédant une expérience chèrement payée, il est vrai, mais non découragés et termement résolus à travailler sérieusement à reconquérir notre position.

1878, 1879 deux années de paix durant lesquelles nous avons eu le temps de réparer nos forces.

Nous entrons maintenant dans une période nouvelle, ou plutôt nous posons dès aujourd'hui les fondations de notre histeire financière et commerciale. Cette histoire sera glorieuse, espérons-le : elle est dès ce moment remplie de promesses pour les hommes de bonne volonté. Nos produits sont abondants et d'un écoulement avantageux, notre commerce, quoique diminué de volume, est sain et opère en toute sureté, notre nom est estimé chez nos amis d'Angleterre.

En terminant, je constate que pour ajouter à ce concours de circonstances heureuses, le bonheur veut qu'un groupe de nos compatriotes, dans le but de venir en aide à nos populations rurales, propose à des capitalistes Français d'établir au Canada un crédit foncier Franco-Canadien. Bonne nouvelle, grande nouvelle, *nos gens reviennent !* s'écrie le Canada-Français................ *nos gens reviennent !* ......Si vous étiez, messieurs les délégués, familiers avec l'idiome du pays, vous sentiriez comme nous tout ce qu'exprime de tendresse affectueuse, de cordiale sympathie, cette expression populaire.

Mais comme il faut s'abstenir de faire du sentiment lorsqu'il s'agit d'affaires, je vous dirai Messieurs les délégués : soit que vous apparteniez à la science, à la finance ou aux lettres, en communion d'idées avec ceux qui vous rencontrent ce soir, je vous dirai : au nom de la finance et du commerce du Canada Français, vous êtes les bienvenus ?

Vous être appelés à remplir une noble mission, les uns en étudiant les ressources de notre sol, les mœurs, les aptitudes de notre population ; les autres en apportant au pays ce nerf des spéculations, ce principe

de vitalité des affaires, qui n'est pas seulement le capital, mais aussi l'expérience pour l'utiliser, le ménager et le faire fructifier.

Et rien ne pouvait nous venir plus à propos, car depuis notre naissance ce n'est pas absolument le capital qui nous a le plus manqué, dans un pays où les ressources naturelles abondent, c'est la science du Capital, qui ne s'acquiert que par la pratique et une sage expérience.

### M. MASSUE,

Appelé à répondre à l'agriculture, je vous avouerai, messieurs, que j'accepte cet honneur avec plaisir, quoique j'aurais préféré qu'un autre plus habile que moi fut chargé de le faire.

M'occupant plutôt de la vie des champs que de la culture des lettres, j'ai lieu d'espérer que ce sera pour moi un puissant motif pour m'engager d'avance à réclamer votre bienveillante indulgence.

Sans vouloir en rien déprécier les immenses avantages du commerce et de l'industrie dont on vient de vous parler, je me demande comment le commerce peut-il fleurir et l'industrie prospérer sans l'agriculture dont l'origine remonte aux temps les plus reculés. Comme de toute antiquité en Asie, elle se répandit par toute la terre et fut toujours partout honorée et considérée comme la nourrice et la bienfaitrice du genre humain. Longtemps négligée et livrée à une routine aveugle, elle a été transformée par les savantes recherches des agronomes français et anglais et par les découvertes de la chimie.

Nécessairement ce n'est pas dans un jeune pays comme le nôtre que l'on peut trouver généralement une culture très améliorée et bien avancée, quoique depuis plusieurs années un progrès sensible se fasse sentir; partout en effet on constate des améliorations et l'élan donné promet pour l'avenir. Je lisais dernièrement dans un certain rapport que les terres de la province d'Ontario étaient plus fertiles que celles de la province de Québec. Je ne suis pas prêt à admettre la chose : je crois que sous ce rapport nous n'avons rien à envier à nos voisins, nos terres valent les leurs ; à la vérité, les animaux sont de meilleure race et plus beaux que les nôtres, mais il ne faut pas perdre de vue les conditions favorables du climat de l'ouest et les avantages qu'ils ont à leur disposition.

En 1869, le gouvernement de la province de Québec nommait comme les aviseurs du commissaire d'agriculture un conseil composé de cultivateurs et d'agronômes des différentes parties de la province afin de surveiller les écoles d'agriculture, qui sont au nombre de trois, dont une anglaise et deux françaises et de voir à la régie des sociétés d'agriculture qui sont au nombre de 79. Ces dernières font rapport de leurs opérations de l'année au conseil qui les approuve en tout ou en partie, suivant les circonstances. Les règlements passés par le conseil ne deviennent en force qu'après avoir été adoptés par le lieutenant-gouverneur en conseil et, soit dit en passant, ses suggestions ne reçoivent pas toujours l'appui du ministre.

Un autre de ses devoirs est d'organiser, conjointement avec les conseils des arts et manufactures, des expositions industrielles et agricoles dont la dernière a eu lieu en septembre dernier et qui, au dire de tous, a été un véritable succès.

Je crois remplir un devoir en saisissant la première occasion qui m'est offerte d'offrir, au nom de la classe agricole, mes remerciements sincères à l'honorable commissaire d'agriculture de la province de Québec qui a su induire son gouvernement à faire plus en faveur de l'ariculture et de l'industrie que tous ses prédécesseurs. La ville de Montréal n'a cédé en rien au gouvernement de Québec ; elle a noblement répondu à l'appel, et les magnifiques bâtiments qui ornent aujourd'hui le terrain du Conseil au

Mile-End, sont des monuments qui attesteront que le gouvernement de Québec et la ville de Montréal savent encourager les arts et l'agriculture.

Voici maintenant, messieurs, que la France, qui semblait nous avoir oubliés, vient nous offrir les moyens de régénérer notre agriculture en nous promettant des usines qui nous permettront de cultiver la betterave à sucre qui a été si avantageuse ailleurs et qui nous promet tant à nous.

Voici que la France vient mettre à notre disposition des capitaux qui nous permettront de consolider nos dettes et de marcher de l'avant, n'est-ce pas l'âge d'or qui nous revient ? je dirai donc : Honneur à la France ! honneur aux nobles représentants du peuple français qui sont ici avec nous ce soir et qui nous offrent des avantages que nous savons apprécier et que nous saurons reconnaître.

Messieurs, nous vivons ici à l'ombre du drapeau anglais. Tout en étant les loyaux sujets de la couronne d'Angleterre, nous nous honorons d'être canadiens-français : nous n'oublierons pas le sang qui coule dans nos veines et nous verrons toujours avec plaisir tout ce qui pourra contribuer à resserrer les liens qui unissent la nouvelle à la vieille France.

### J. X. PERRAULT.

Ce qui a dû frapper d'abord nos hôtes distingués, depuis leur arrivée sur notre continent, ce sont les progrès merveilleux, accomplis depuis un siècle par la grande république américaine ; c'est cet immense réseau de 85,000 milles de chemins de fer reliant toutes les parties de son vaste territoire ; ce sont les ressources inépuisables de ces vastes prairies de l'Ouest, aujourd'hui le grenier de l'Europe ; c'est le développement sans précédent de ces grandes villes nées d'hier, New-York, Philadelphie, Boston, Chicago, San Francisco, rivalisant d'activité et de population avec les métropoles les plus puissantes de l'ancien monde ; enfin c'est le spectacle étonnant d'une nation de 50,-000,000 de citoyens, jouissant de toutes les libertés et d'une prospérité sans exemple dans l'histoire des peuples.

Nous ne pouvons espérer que la confédération du Canada, qui n'en est qu'à ses débuts, puisse offrir à l'administration de nos invités autant de progrès accomplis. Cependant ce ne sont pas les ressources naturelles qui nous manquent, non plus que l'étendue du territoire. Notre pays, grand comme l'Europe entière, s'étendant d'un océan à l'autre, offre à l'activité humaine, un vaste champ de travail, dans les conditions les plus favorables. Demandez à notre hôte distingué, M. de la Londe, chargé par le gouvernement Français et par la Société Centrale d'Agriculture de la Seine Inférieure, de venir sur les lieux étudier nos ressources, ce qu'il pense de notre agriculture. Il vous dira, après avoir visité le pays et parcouru six cents milles de nos prairies à l'ouest de Winnipeg, que notre domaine agricole est sans rival, que nous sommes dans une position à pouvoir produire la viande, la laine, le fromage et les céréales dans des conditions exceptionnelles. Il vous dira encore que le prix de revient du blé sur les 150,000,000 d'arpents de terres arables de notre Far West est de 5 francs l'hectolitre, tandis qu'en Europe le prix de revient du blé est en moyenne de 20 francs.

Quant à nos industries, l'exploitation de nos vastes forêts a donné jusqu'à 800,000,-000 de pieds de bois pour l'exportation, sans compter l'énorme consommation locale. Nos mines de charbon dont les couches atteignent jusqu'à 50 pieds d'épaisseur, situées sur les bords de la mer, constituent une richesse incalculable. Nulle part ailleur peut-être est-il économiquement possible de livrer une cargaison de charbon de terre, à bord des plus gros vaisseaux de haute mer, au bas prix de 6 francs les 1000 kilos.

Nos mines d'or, de cuivre, de fer, de

phosphates et d'argent déjà exploitées ne demandent que des capitaux suffisants pour prendre des proportions colossales.

Nos pêcheries de saumon, de homards, de morue et d'huîtres ont donné en 1879 une exportation de $7,000,000, mais combien il serait facile de doubler ce chiffre d'affaires.

Quant à nos manufactures de tissus, de chaussures, d'instruments agricoles, de quincailleries, elles sont seulement à leurs débuts, et déjà elles donnent de bien bons résultats aux capitalistes qui s'y sont engagés.

Reste notre commerce, qui se chiffre approximativement par 350,000,000 de francs avec les Etats-Unis et 10,000,000 de francs avec la France. Le temps lui réserve certainement le plus grand avenir. N'avons-nous pas la grande voie du Saint Laurent, navigable bientôt pour des vaisseaux de 1,500 tonneaux ? Prenant cargaison au fond du lac Supérieur à 3,000 kilomètres de l'océan, ils pourront se rendre, sans transbordement, jusque sur les marchés de Liverpool, de Londres, du Hâvre, de Bordeaux, de Marseilles. Dans quelques mois les $50,000,000 que nous aurons dépensées à canaliser notre grand fleuve porteront ainsi leurs fruits. La vallée du Saint-Laurent sera de droit et de fait le débouché naturel des villes populeuses assises sur le littoral de nos grands lacs.

Et lorsque le réseau du chemin de fer du Pacifique, maintenant en construction, aura mis en communication facile nos immenses prairies du Far West avec le lac Supérieur, nous verrons se déverser dans nos eaux le flot immense, rapide et continue des productions agricoles de la plus fertile partie de notre continent. Montréal et Québec rivaliseront alors de développement et d'activité avec les plus grandes villes du littoral de l'Atlantique, avec New-York et Boston.

Nous entrons évidemment dans une ère nouvelle et nous voulons que la France prenne la large part des grands événements qui se préparent. Notre ancienne mère-patrie ne saurait se désintéresser plus longtemps des affaires d'Amérique et nous voulons qu'à votre retour, messieurs les délégués, vous puissiez dire aux hommes éminents avec lesquels vous êtes en relation, que les quelques arpents de neige cédés par la France, il y a un siècle, sont devenus un grand et beau pays, plein de brillantes espérances pour l'avenir ; que les enfants perdus de cette époque malheureuse de son histoire ont grandi et sont devenus un peuple d'un million et demi de citoyens, ayant conservé religieusement la langue, les mœurs et le souvenir de la France ; que ce peuple n'a pas de plus grande ambition que d'entrer et relation d'affaires plus intimes avec son ancienne mère-patrie et de lui offrir dans la province de Québec un pied à terre sur le continent d'Amérique.

Déjà depuis quelques mois l'œuvre est commencée par le premier emprunt de la province de Québec, sur le marché de Paris. Nous avons vu depuis MM. Dior Frères, de Granville, faire les premières démarches pour l'exploitation, sur une vaste échelle, de nos riches dépôts de phosphates minéraux. Nous assistons en ce moment à la création de la grande compagnie sucrière du Canada, dont le capital de 10,000,000 frs se prélève en France, dans le but d'introduire dans notre province la production du sucre de betteraves. Nous avons vu également à l'établissement Montréal d'une succursale de l'assurance financière de Paris.

Enfin, messieurs les délégués du Crédit Foncier Franco-Canadien, n'êtes-vous pas ici pour nous aider des millions qui dorment aujourd'hui improductifs sur la place de Paris ? Soyez sans inquiétude, messieurs, à leur sujet, ils seront sûrement placés sous la garde de la population laborieuse et honnête à laquelle vous avez la bienveillance de les confier. Vous nous aurez rendu

un grand service tout en faisant pour votre compte une excellente affaire.

Ce qu'il nous faut encore c'est une ligne transatlantique, reliant directement nos deux pays. C'est la succursale d'une banque française mettant à la disposition de notre commerce et de notre industrie, des capitaux considérables. Mais c'est surtout le traitement de la nation la plus favorisée, remplaçant les prohibitions actuelles du tarif français qui frappe sans pitié tous nos produits et rend impossibles toutes relations commerciales.

Et à ce sujet permettez-moi, messieurs, d'exprimer à monsieur Lefaivre le consul-général de France, dont la présence ce soir rehausse encore l'éclat de cette brillante démonstration, combien nous lui sommes reconnaistants pour tout ce qu'il a fait dans le but de faire disparaître ces obstacles formidables. Déjà de beaux succès ont couronné ses efforts, mais l'avenir lui en réserve de plus grands encore.

Encore une fois, soyez bien convaincus, messieurs les délégués, que ce n'est pas aux Etats-Unis mais au Canada, au milieu de nous que le commerce français trouvera un pied à terre en Amérique. Autant les Etats-Unis vous sont hostiles, autant la province de Québec si essentiellement française, vous est sympathique. Car pas un de nous n'a oublié que si nous sommes les sujets de l'Angleterre, nous sommes avant tout les enfants de la France.

En réponse à la santé de la presse MM. Tassé et Beaugrand prononcèrent les discours suivants :

### M. TASSÉ, M. P.,

M. le Président, Messieurs,

Il serait superflu de dire que la presse a accueilli avec une vive satisfaction l'arrivée au milieu de nous des hôtes distingués que nous fêtons ce soir. Ces messieurs représentent, à divers titres, une idée que la presse caresse depuis longtemps, une idée dont elle appelait la réalisation de tous ses vœux, une idée à la fois sentimentale et pratique, une idée devant laquelle s'effacent toutes nos différences d'opinion—et qui nous permet d'offrir, ce soir, un spectacle inusité, le problème de l'union nationale semblant résolu pour quelques heures du moins :—l'idée de resserrer les liens de parenté entre la France—patrie de nos ancêtres—et son ancienne colonie des bords du St Laurent.

L'arrivée de nos hôtes a été le signal de grandes réjouissances et même d'une ère nouvelle, car l'oubli de la France a duré si longtemps que nous avions presque cessé d'espérer qu'elle tournerait un regard favorable vers un pays qui lui a donné tant de marques de son affection, qui porte encore l'empreinte de son génie civilisateur, et qui a conservé ses traditions dans tout ce qu'elles peuvent avoir de beau et de grand. Evidemment le feu de l'amour maternel couvait sous la cendre, et s'il a fallu plus d'un siècle pour le rallumer, il n'éclatera qu'avec plus de force et d'ardeur.

Vous vous souvenez sans doute de ce vieux canadien chanté par Crémazie, qui, noirci par le feu des batailles, ayant lutté vainement pour le triomphe du drapeau français, jetait sans cesse un regard éploré vers l'ancienne mère-patrie et se demandait vainement si ses guerriers n'allaient pas reparaître bientôt. Bien des fois nous nous sommes posé la même question ; bien des fois nous nous sommes demandé si la France allait se désintéresser entièrement des destinées de tout un continent où elle a promené la première l'étendard de la civilisation ; bien des fois nous nous sommes demandé si la France n'allait pas renouer jusqu'à un certain point la chaîne interrompue de ses traditions ; bien des fois nous nous sommes demandé si la France n'allait pas reprendre parmi des populations sorties de son sein et restées fidèles à son souvenir, le rôle tute-

laire — pour me servir de l'expression de M. de Molinari — que l'Angleterre remplit depuis un siècle dans le Canada anglais. Bien des fois nous nous sommes demandé si le pays le plus riche du monde, si le pays qui a donné cinq milliards sans souffrir de cette saignée, si le pays qui a même pu s'engouer des valeurs à turban n'allait pas plutôt féconder de son génie et de ses capitaux une contrée qui n'a jamais manqué à ses engagements, une contrée dont les obligations sont à prime sur les bourses européennes, une contrée dont l'avenir est grand comme la nature qui l'environne — bien plus une contrée où la France a écrit son nom, quelques-unes même des plus belles pages de son histoire, en traits ineffaçables.

Nous ne saurions songer à associer notre avenir politique à la France. Cette question a été irrévocablement décidée par le sort des armes après des luttes glorieuses pour le vainqueur et le vaincu. Les deux pays sont emportés vers des destinées différentes. Nous sommes satisfaits du lot qui nous est échu parmi les enfants de la libre Amérique, sous l'égide de la nation qui protége nos droits. Il nous arrive même de croire que l'ancienne mère-patrie pourrait trouver ici plus d'un salutaire enseignement sur l'art de gouverner les hommes dans les limites d'une sage liberté.

Mais il n'en reste pas moins acquis qu'une communauté de sang, de langue, d'aspirations, impose à la France le devoir de nous entourer de sa sollicitude, de nous aider de tous les moyens à sa disposition, et de nous procurer, par exemple, l'influence du capital—qui nous a fait jusqu'ici presque complètement défaut,—pour rivaliser avec nos concitoyens d'origine étrangère dans les carrières ouvertes à l'activité humaine.

Oui, il est possible de créer entre les deux pays une alliance étroite et avantageuse basée sur la chaîne d'or des souvenirs et de l'intérêt mutuel. Il est possible de placer ici les épargnes séculaires du peuple le plus économe—et qui sous ce rapport nous donne une grande leçon à suivre—d'une façon excessivement profitable pour le capital français tout en activant le développement des ressources de notre pays. C'est dans nos vastes territoires que pourrait, en effet, s'appliquer surtout cette parole de Lafontaine : "C'est le fonds qui manque le moins."

S'il est une chose qui doive nous être particulièrement agréable dans le patriotique mouvement que l'on inaugure aujourd'hui, c'est qu'il sera surtout utile à la classe la plus nombreuse, la plus influente et la plus négligée peut être—celle qui est dans tous les pays la base fondamentale de la prospérité publique—je veux parler de la classe agricole. Ainsi le Crédit Foncier —que nous honorons tout spécialement ce soir—sera une manne bienfaisante pour le cultivateur qui se débat péniblement dans les étreintes de l'usure ; les associations sucrières—elles n'ont pas dit, je l'espère, leur dernier mot—devront nous doter d'une source de richesses qui pourra devenir pour nous ce qu'est pour la France cette grande industrie agricole créée par le génie de Napoléon ; et l'exploitation des phosphates, toujours sous la direction d'industriels français, aura pour effet de faire comprendre toute l'importance d'amender nos terres affaiblies ou épuisées par un système de culture vicieux. Autant de choses qui, j'en suis persuadé, porteront un coup fatal à la routine dans bien des cas, seront un levier puissant pour les amis du progrès dans d'autres, mais qui toutes sont destinées à jeter les bases d'une véritable révolution agricole.

L'un de nos hôtes, M. de la Londe, a poussé ses explorations jusque dans le Far West canadien—dont il vient de nous faire une description si brillante— ; il a même pénétré dans des plaines fréquentées par le buffle et l'antilope seulement, en attendant

qu'ils soient remplacés par des essaims de pionniers intrépides. Cette prise de possession n'a pas lieu de surprendre pour un compatriote de Jacques-Cartier, de Champlain ou de La Salle, et nous espérons qu'elle aura les meilleurs résultats pour l'expansion de notre race. Personne ne saurait avoir, en effet, plus de titres que nous à l'établissement de cette région—le futur grenier de l'Amérique—puisque ses premiers découvreurs, ses premiers missionnaires et ses premiers explorateurs ont laissé un souvenir impérissable de la France dans ses solitudes.

On se rappelle encore du long cri de joie qui éclata sur les rives du St Laurent lorsque parut, en 1855, la blanche silhouette de la *Capricieuse*, la première voile française qui se montrait à l'horizon depuis la cession du pays. "Absente depuis un siècle du fleuve St Laurent"—disait le commandant, M. Belzève, en réponse à une adresse des citoyens de Québec—"la marine française y revient pour renouer des relations commerciales longtemps interrompues, faire profiter notre pays des progrès immenses de votre agriculture et de votre industrie, ouvrir à nos armateurs et aux produits du travail français une voie qui fut longtemps fermée à nos vaisseaux. Cette mission de M. Belzève n'eut pas tous les résultats que l'on en espérait, mais elle a été peut-être le point de départ de tout de qui s'est fait dans ces derniers temps. Aussi je n'hésite pas à affirmer que nous acclamerons avec non moins de force et d'enthousiasme le premier vaisseau qui franchira l'océan pour relier les deux Frances par des communications directes et régulières. Oui, ce jour là couronnera toutes les entreprises utiles auxquelles nos hôtes distingués et d'autres de leurs compatriotes auront asssocié leurs noms, et nous serons tentés alors de redire avec le vieux canadien de Crémazie, impatient de saluer le drapeau si longtemps attendu :

.................... La France est revenue
Au sommet de nos murs, voyez-vous dans la nue
Son noble pavillon dérouler sa splendeur
Ah ! ce jour glorieux où les Français, nos frères,
Sont venus pour nous voir du pays de nos pères
Sera le plus aimé de nos jours de bonheur.

## M. H. BEAUGRAND.

M. le Président, Messieurs les Délégués, Messieurs.

Il se fait tard, trop tard, pour que les longs discours soient à l'ordre du jour et je tiens à vous assurer d'avance que je n'ai pas l'intention d'user longuement de votre patience, et encore moins d'en abuser.

Nous sommes réunis ce soir pour célébrer la reprise des relations commerciales entre la France et le Canada, et la plus grande preuve pour moi que cette célébration est aussi cordiale que spontanée, c'est de voir réunis autour de cette table, dans un même sentiment de patriotisme, des hommes qui dans quelques jours iront lntter en parlement, et d'autres qui luttent tous les jours dans la presse et dans les assemblées politiques.

Soyez-en bien certains, Messieurs les délégués, quels que soient les principes politiques qui nous séparent ici, nos divisions et nos querelles s'effacent lorsqu'il s'agit de vous souhaiter la bienvenue sur les bords du St. Laurent.

Vous venez nous parler ici de la France, de cette patrie d'outremer que nous avons appris à aimer dès le berceau et qui, plus tard, a fait si fort battre nos cœurs d'adolescents ; de cette France qui nous avait bien un peu oubliés, c'est vrai, mais que nous chérissons, cependant, comme on chérit toujours sa mère, après une longue absence. Au nom de la presse française du pays, soyez les bienvenus, MM. les délégués ; non pas tant comme les millionnaires qui venez nous apporter vos louis d'or que com-

me les français, comme les frères qui venez nous parler de la patrie de là bas.

N'allez pas croire cependant que je veuille exprimer ici une indifférence que je n'éprouve pas pour ces millions que vous nous proposez de nous confier. Oh que non, messieurs ! Si mon titre de journaliste vous faisait croire à mon profond mépris des richesses de ce monde, mon caractère d'homme qui s'occupe de politique vous forcerait bientôt à comprendre que l'intérêt de mon pays passe avant mes préférences personnelles. Ce n'est pas pour moi, que j'aime à voir miroiter vos pièces d'or dans la distance, c'est pour mon pays, pour le Canada français.

D'ailleurs, messieurs, lorsque vous verrez la *Patrie* et la *Minerve* dîner ensemble, trinquer ensemble pour honorer des hôtes, pour célébrer un événement, soyez bien certain que ces hôtes doivent être des français, des frères, et que cet événement doit se rapporter à quelque chose de grave, d'inusité. —Je dirai pour l'information de messieurs les délégués, qu'il fallait une fête comme celle-ci pour nous réunir dans une pensée commune, car il est traditionnel, ici, dans le pays, que la *Patrie* et la *Minerve* ne doivent jamais se rencontrer que sur le terrain, la manche retroussée, le sabre au poing.

N'allez pas croire, au moins, que je veuille parler duel et combat singulier, lorsque je dis : le sabre au poing. Non ! nous sommes pratiques en Amérique. Au lieu de jeter notre poudre et notre plomb à la tête ou à la poitrine d'un adversaire, à trente pas, nous nous en servons ici pour abattre des canards, que nous servons régulièrement à nos lecteurs, tous les matins. Que ceci soit entre nous, et je vous prierai de n'en pas faire part à nos abonnés, à nos lecteurs.

Votre présence au Canada, Messieurs les délégués, a déjà eu pour résultat de réunir des adversaires politiques, puisse-t-elle avoir un résultat plus glorieux encore, celui de resserrer plus étroitement des liens qui unissent déjà le Français des bords de la Seine et le Français des bords du St Laurent.

Vous êtes nos aînés, et vous venez remplir ici l'office du père qui n'oublie pas son fils, même lorsque celui-ci a quitté le toit paternel pour aller gagner sa vie lui-même. Le père continue à aider son enfant de ses conseils et de sa bourse—de sa bourse surtout.

Nous étions réunis, il a quelque jours, autour de cette même table, dans cette même salle, pour célébrer un événement qui se rattache à celui que nous célébrons ce soir. Un des nôtres, un Français du Canada, avait vu son œuvre couronnée par l'Académie Française et avait obtenu le premier prix de poésie au concours Monthyon, à Paris, capitale du monde littéraire et artistique.

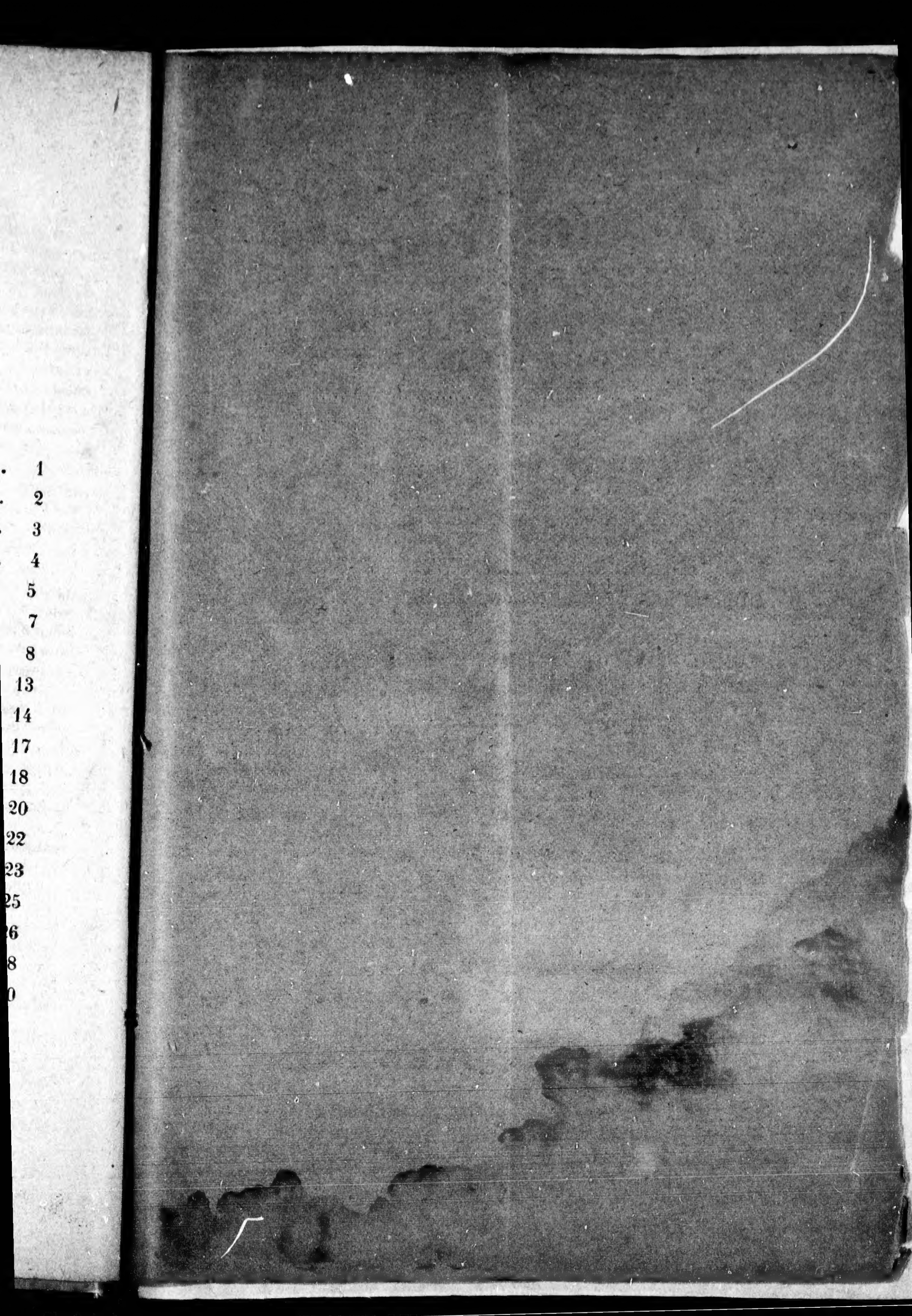
Eh bien ! La France de Corneille, de Musset, de Victor Hugo nous a déjà tendu la main et nous a officiellement reconnus dignes de sa parenté glorieuse. Aujourd'hui la France économique, la France financière, la France industrielle, la France agricole nous envoie des ambassadeurs pour renouer les relations commerciales rompues par une suite d'évènements malheureux.

Encore une fois, soyez les bienvenus, Messieurs, et allez redire à vos amis de là-bas, qu'ici tout s'efface devant le souvenir sympathique que nous conservons de notre ancienne mère-patrie.

Je termine, Messieurs, en vous souhaitant de faire un séjour agréable parmi nous et en vous répétant, que sur les bords de notre grand fleuve, vous trouverez partout des hommes qui seront heureux de vous offrir la plus fraternelle hospitalité. Nous sommes les privilégiés, nous qui ce soir avons le plaisir de vous dire ce que nous ressentons, mais soyez certain d'une chose, où que vous alliez dans ce pays, vous rencontrerez chez tous le même sentiment et la même sympathie qui nous portent à nous unir à vous pour redire le cri de nos pères : Vive la France !

# TABLE DES MATIÈRES.

---


1
2
3
4
5
7
8
13
14
17
18
20
22
23
25

al

aire

.00
.00
.00

GL.

e

du

00
50

la
ce.
ne.
es,